

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour le territoire
de l'Agglomération
Creil Sud Oise

Principaux projets 2021-2026

DOCUMENTS DE REFERENCE

liés au Contrat de Relance
et de Transition Ecologique

- Projet de territoire - ACSO (2017)
- Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Creillois (2013)
- Programme Local de l'Habitat - ACSO (2014)
- Plan de déplacement urbain - ACSO (2018)
- Plan paysage - ACSO (2019)
- Plans locaux d'urbanisme des communes du territoire et révisions : Cramoisy (2015), Creil (2018), Maysel (2015), Montataire (2018), Nogent-sur-Oise (2021), St-Leu-d'Esserent (2017), Saint-Maximin (2018), Saint-Vaast-lès-Mello (2018), Thiverny (2018), Rousseloy (2020), Villers-Saint-Paul (2017)
- Convention cadre « Action cœur de Ville » - Ville de Creil (2018)
- Avenant ACV- Convention ORT Opération de Revitalisation Territoriale « Cœur d'agglomération Creil Sud Oise » - ACSO (2020)
- Stratégie opérationnelle du projet Gare Cœur d'Agglo - ACSO (2019)
- Contrat de ville - ACSO (2015)
- Protocole d'engagements renforcés et réciproques - ACSO (2021)
- Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance - ACSO (2020)
- Projet de renouvellement urbain / Convention financière avec l'ANRU - ACSO (2007)
- Feuille de route numérique - ACSO (2019)
- Etude de valorisation énergétique - SMDO (2021)
- Convention OPAH - ACSO (2020)
- Convention Action cœur de Ville avec Action Logement - ACSO et Ville de Creil (2019)
- Convention d'engagement mutuel pour la gestion, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel du territoire avec le Conservatoire Espaces Naturels Hauts-de-France - ACSO (2020)
- Schéma intercommunal des circulations douces - ACSO (2013)

■ Le Territoire, le Bassin de Vie de l'Agglomération Creil Sud Oise	8
• Histoire du territoire	
• Sa population	
• Ses caractéristiques	
■ Le Projet de Territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise.....	10
• Atouts et faiblesses du territoire	
• Principaux enjeux et grands objectifs	
• Stratégie territoriale	
■ Un Territoire Engagé en faveur de la Relance Economique et de la Transition Ecologique	13
Un cadre stratégique et programmatique favorable à la transition écologique	13
• Documents de planification stratégique	
• Des programmes et politiques contractuels aux périmètres et objectifs complémentaires	
Vers une relance économique et industrielle du territoire et un renforcement de la cohésion sociale	16
• La reconversion des friches urbaines et industrielles	
• La ré-industrialisation du territoire	
• Le soutien à la transition économique, numérique et écologique des entreprises	
• Une stratégie de développement commercial équilibrée	
• Le développement de l'économie circulaire et des circuits courts	
• Le renforcement de l'attractivité du territoire	
• Formation et emploi	
• Accès aux droits, sécurité et prévention de la délinquance	
Enjeux de l'habitat et attractivité	24
• Le soutien à l'amélioration de l'habitat et la lutte contre l'habitat indigne	
• La construction de logements en vue d'améliorer l'attractivité du cœur d'agglomération	
Accélération de la transition écologique.....	26
• Améliorer la performance énergétique et la modernisation des bâtiments publics	
• Protéger la biodiversité et améliorer la résilience	
• Préserver la ressource en eau	
• Réduire la place de la voiture et développer les mobilités alternatives	
■ Gouvernance	31
■ Evaluation et Indicateurs	32
■ Mise à jour et révision.....	32
■ Les principaux projets accélérateurs de la Transition écologique, urbaine et économique.....	33
• Projets accélérateur en cours ou à venir prochainement	
• Projets à plus long terme	



Parc Hebert - Nogent-Sur-Oise

**CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE
ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE**
Pour le territoire de
l'Agglomération Creil Sud Oise
Principaux projets 2021-2026

ENTRE

L'Agglomération Creil Sud Oise

Représentée par son Président, Jean Claude VILLEMAIN, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération du Conseil Communautaire en date du 24 juin 2021,

Ci-après désignée par « l'Agglomération Creil Sud Oise »,

D'une part

ET

L'Etat

Représenté par la Préfète de l'Oise, Corinne ORZECOWSKI,

Ci-après désigné par « l'Etat »,

D'autre part

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part et dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets accélérateurs concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique s'inscrit :

- **Dans le temps court** du plan de relance économique et écologique national avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- **Dans le temps long** en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ce contrat mobilisera l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations du territoire. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le contrat contient l'ensemble des ambitions communes et des engagements des différents partenaires financiers pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé. Il a une vocation opérationnelle, stratégique et financière. Il contribuera à lever les freins et les obstacles pouvant être rencontrés dans la mise en œuvre des actions et améliorera la visibilité des politiques publiques et des initiatives.

En s'appuyant directement sur le projet de territoire, le Contrat de Relance et de Transition Ecologique décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme sur les onze communes de l'Agglomération Creil Sud Oise, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Il s'inscrit dans quatre grandes orientations, définies dans le plan France Relance. Ces orientations sont le support des politiques actuelles et en cours, notamment dans le cadre du projet de loi Climat et Résilience qui traduit les dispositions recommandées par la Convention citoyenne pour le climat :

1. L'adaptation au changement climatique :

Les actions s'inscrivant dans cette orientation contribuent à limiter l'émission des gaz à effet de serre, et à tendre vers l'efficacité énergétique et atteindre la neutralité carbone en 2050.

Elles relèvent notamment des thématiques suivantes : la rénovation énergétique et thermique, la mobilité verte, l'économie circulaire et circuits courts, la revalorisation des déchets et le tri, la production d'énergies renouvelables, la consommation énergétique des secteurs agricole, forêt, industrie, la qualité de l'air.

2. Une meilleure résilience territoriale :

Par ces actions, il s'agit de favoriser la cohésion sociale, d'assurer la qualité de vie des habitants et de prendre en compte la ruralité.

Les domaines suivants sont particulièrement concernés : la coopération et la cohérence (entre les échelles territoriales, les différentes politiques et avec les territoires environnants), la prévention des risques naturels et technologiques, l'habitat, l'inclusion numérique, le soutien à la transition numérique, la mixité sociale (politique de la ville et renouvellement urbain), l'accessibilité et les mixités d'usages, les nouveaux modèles économiques (éducation, formation, sensibilisation, économie sociale et solidaire, tourisme durable, chasse et forêt), le soutien au commerce et à l'artisanat.

3. La sobriété foncière :

Les objectifs de cette orientation et des projets qui la déclinent sont de préserver les sols, de lutter contre l'artificialisation des sols, de mettre en œuvre une stratégie foncière pour atteindre, achever et poursuivre le principe de la gestion économe de l'espace. Engagée depuis plusieurs années dans cette orientation, l'Agglomération Creil Sud Oise s'emploie à devenir un territoire exemplaire en matière de sobriété foncière.

Les actions abordent spécifiquement la gestion et l'organisation de l'espace (densification, revitalisation du cœur urbain, traitement des friches...), la préservation de la biodiversité et des entités paysagères (espaces sensibles, trame verte), la rénovation du patrimoine architectural et bâti ancien, la qualité de l'eau et la sauvegarde de cette ressource, la transition agricole (agroécologie, alimentation locale et durable, accompagnement des nouvelles pratiques agricoles).

4. Un modèle économique durable :

L'ensemble de ces actions seront mises en œuvre afin de promouvoir un modèle économique équilibré et attractif, avec un accent fort mis sur les industries du futur, répondant aux besoins et aux problématiques de l'emploi local et permettant de réduire les impacts liés à la crise sanitaire.

Les projets serviront les thèmes suivants : relance de la croissance locale, réduction des mouvements pendulaires et des longs déplacements, développement de la formation, accroissement de l'offre de logement, économie circulaire, économie sociale et solidaire, circuits courts, développement du tourisme, politique de soutien aux investisseurs locaux.

LE TERRITOIRE, LE BASSIN DE VIE DE L'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE

Histoire du territoire

Le développement du territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise est fortement lié à la Révolution Industrielle. L'arrivée du chemin de fer a permis l'essor, à partir du XIX^{ème} siècle, d'activités métallurgiques diverses : aciéries, fonderies, tréfileries, clouteries, constructions de machines agricoles, de ponts métalliques, de matériaux d'imprimerie, de matériaux de chemin de fer et de coffres forts... Au carrefour de nombreuses lignes de train (Paris Nord-Creil-Lille, Creil-Maubeuge-Bruxelles et Liège, Creil-Beauvais, Creil-Persan-Beaumont), Creil et ses communes limitrophes assistent ainsi à l'implantation de multiples manufactures industrielles le long de l'Oise. De manière plus ponctuelle, l'industrie se diversifie également dans les domaines de la briqueterie, la verrerie, la confection, le travail du bois ou encore l'agroalimentaire. La prospérité économique du bassin creillois se poursuit après les deux guerres mondiales. Dans les années 50, trois entreprises embauchaient plus de 4000 personnes : Usinor à Montataire, œuvrant dans le domaine de la sidérurgie, Francolor, l'usine de produits chimiques de Villers-Saint-Paul et l'usine Brissoneau et Lotz, produisant des véhicules automobiles à Creil. Parallèlement, le nombre d'habitants s'accroît, à l'image de la population creilloise passant de 19 235 habitants en 1962 à 32 544 en 1968.

A l'instar du pays et de la Picardie, le bassin creillois subit, à partir de la décennie 70, un inexorable processus de désindustrialisation, conséquence du manque de compétitivité des unités de production locales et marqué par des réductions d'effectifs, des restructurations, des plans sociaux et des fermetures définitives d'usines de toute taille. Le territoire est particulièrement affecté lors des fermetures des grands établissements, comme pour la fonderie Vieille Montagne à Creil en 1992 ou l'usine Chausson à Montataire en 1996, qui employait environ 3000 personnes en 1988. Ces destructions d'emploi dans l'industrie suscitent un accroissement important du chômage de la population active. A partir des années 70, l'Agglomération Creil Sud Oise enregistre un solde migratoire négatif, bien plus important que ceux pouvant être constatés dans les autres territoires du département. A titre d'exemple, entre 1982 et 1999, la population creilloise a perdu plus de 4000 habitants.

L'histoire industrielle du territoire a marqué le développement de l'offre de logement des différentes communes, caractérisée par la forte présence d'habitats sociaux collectifs. Tout au long du XIX^{ème} siècle jusqu'au début du XX^{ème} siècle, des cités ouvrières ont été érigées pour loger plusieurs milliers d'ouvriers. Qu'elles soient en pierre ou en briques, isolées ou en bande, ces cités sont édifiées, à l'initiative des chefs d'entreprises, à proximité immédiate des usines. La cité Saint Médard de Creil et la cité ouvrière Mertian à Montataire sont les premières à voir le jour. L'offre de logement social a également été complétée lors de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, avec la construction de nouveaux quartiers, formés de grands ensembles d'immeubles collectifs, destinés à accueillir des populations des campagnes ou des travailleurs immigrés venus travailler dans l'industrie creilloise (comme par exemple le quartier des Plateaux à Creil ou les Martinets à Montataire). A la fin du XX^{ème} siècle, une tendance à l'installation des ménages en dehors des villes-centre du territoire, dans les communes plus rurales du bassin creillois proposant des logements individuels peut être observée. Aujourd'hui, le territoire dispose de 35 326 logements relativement anciens puisque 70% ont été construits entre 1945 et 1990.

Sa population

L'Agglomération Creil Sud Oise compte, en 2017, environ 87 000 habitants, résidant au sein de 11 villages et villes : Cramoisy, Creil, Maysel, Montataire, Nogent-sur-Oise, Rousseloy, St-Leu d'Esserent, St-Maximin, St-Vaast-lès-Mello, Thiverny et Villers-St-Paul. La ville la plus peuplée est Creil, recensant plus de 36 000 habitants, et la commune la plus rurale est Maysel, qui rassemble 250 habitants. 87% de la population habite dans les quatre villes principales : Creil, Nogent-sur-Oise, Montataire et Villers-Saint-Paul.

L'Agglomération accueille un grand brassage de nationalités, arrivées successivement des régions d'Europe du Nord, du Sud et d'Afrique. Avec une croissance démographique portée par l'excédent naturel, le territoire est jeune. En effet, 44% des habitants ont moins de 30 ans. Seuls 53% des 15-64 ans sont actifs. Il s'agit, pour plus d'un tiers d'entre eux, d'employés et d'ouvriers. On recense seulement 4,3% de cadres et de professions intellectuelles supérieures et 25,3% des actifs sont sans activité professionnelle.

La population fait face à une situation économique difficile, marquée par des indicateurs de fragilité sociale se situant bien au-delà des moyennes départementales et nationales : 13% de la population bénéficie du RSA (contre 7% dans l'Oise) et le taux de pauvreté atteint 30% (contre 12% dans l'Oise). Elle connaît de nombreuses problématiques, comme le manque de qualification et le chômage. 36% des habitants ne disposent d'aucun diplôme. Malgré la présence de structures de formation sur le territoire, seuls 41% des 18-24 ans sont encore scolarisés. Le taux de chômage (au sens du recensement) s'élève à 22% et concerne pour deux tiers, des femmes. Il en résulte que le revenu médian des administrés est très faible : seulement 16 222 euros par ménage en 2016.

Cette précarité sociale se cristallise dans les 5 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (situés dans les villes de Creil, Nogent-sur-Oise, Montataire et Villers-Saint-Paul), qui rassemblent 38% des habitants de l'agglomération. Le revenu médian dans ces quartiers est inférieur à 10 800 euros par ménage et le taux d'activité est inférieur à 51%. Majoritairement composée de familles monoparentales, la population est confrontée à une forte dépendance aux prestations sociales et à des problématiques de chômage de très longue durée.

Ses caractéristiques

Etendue sur un territoire de près de 84 km², dans le sud du département de l'Oise, l'Agglomération Creil Sud Oise dispose à la fois de zones urbaines et d'espaces ruraux. L'urbanisation du territoire s'est développée le long de l'Oise et s'est trouvée confinée par la présence des coteaux boisés, qui ont préservé son caractère naturel. Les territoires urbanisés sont donc denses et compacts et l'étalement urbain reste limité, offrant à l'Agglomération Creil Sud Oise de vastes espaces naturels et agricoles préservés (forêts, étangs, terres agricoles...).

Les 11 communes qui composent le territoire présentent un positionnement géographique stratégique et constituent un axe de passage important entre l'aire d'influence parisienne et celle du Nord-Pas-de-Calais et au-delà, l'Europe belgo-néerlandaise ou rhénane. Elles se situent, en effet, au cœur d'un réseau d'infrastructures de transport ferroviaire, autoroutier et fluvial extrêmement dense. La gare de Creil est un nœud ferroviaire qui voit transiter 20 000 voyageurs par jour et permet d'accéder directement à Paris. L'arrivée à partir de 2025 de la ligne TGV/TER Roissy-Creil-Amiens offrira à l'Agglomération Creil Sud Oise une ouverture nouvelle sur l'ensemble du territoire national. Le maillage des infrastructures routières permet de se connecter rapidement à l'autoroute A1 (accès à Paris, desserte vers Bruxelles), ainsi qu'à l'autoroute A16 (Paris / Transmanche). L'accès facile vers deux aéroports internationaux (Roissy Charles de Gaulle et Beauvais-Tillé) complète l'insertion du territoire au sein d'un large espace européen et international. Enfin, l'Oise qui traverse l'agglomération, est un axe navigable d'importance qui va être renforcé par le projet de Mise Au Gabarit Européen de l'Oise (MAGEO) ainsi que par le projet du Canal Seine Nord Europe.

Ce réseau d'infrastructures de transport est une opportunité pour les entreprises qui ont la possibilité d'accéder à un marché très vaste. Avec plus de 36 600 emplois répartis dans plus de 4 000 établissements, l'Agglomération Creil Sud Oise dispose ainsi d'un tissu économique attractif et varié, reposant notamment sur le développement de l'industrie de pointe et l'économie tertiaire. Elle constitue le premier pôle économique du sud de l'Oise, attirant des actifs ne résidant pas sur le territoire dans plusieurs pôles d'emplois majeurs (zone commerciale de Saint-Maximin, base aérienne de Creil...). Les opportunités d'implantation de futures entreprises résident dans la réhabilitation des friches urbaines et industrielles présentes sur le territoire.

LE PROJET DE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE

Atouts et faiblesses du territoire

En 2017, suite à la fusion de la Communauté de communes Pierre Sud Oise (PSO) et de la Communauté de l'Agglomération Creilloise (CAC), les élus de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise ont élaboré, en concertation avec les habitants, un projet de territoire fédérateur, visant à créer une identité commune forte capable de répondre aux attentes de chacun et d'affronter les grands défis, actuels et futurs.

Ce nouveau territoire présente de nombreux atouts. Territoire aux multiples marqueurs identitaires (la pierre, le savoir-faire industriel...), l'agglomération offre un environnement de qualité où se mêlent des atouts touristiques majeurs : culture, patrimoine historique, loisirs, villages ruraux typiques, randonnées, passage de la Trans'Oise, réseau de pistes cyclables, espaces boisés, rivières et vallées... La jeunesse et la diversité de la population de l'Agglomération Creil Sud Oise favorisent un dynamisme démographique, culturel et social qui s'appuie sur un tissu associatif étoffé et varié. La présence de nombreux emplois de proximité, le développement du secteur tertiaire et son exceptionnelle position géographique, avec des dessertes en transport routier, ferroviaire et fluvial, renforcent son attractivité économique. L'intercommunalité bénéficie d'un réseau de transports urbains interconnectés, pour lequel a été mis en place un titre de transport intermodal. Par l'action des communes et des élus locaux, le territoire compte également un grand nombre de services publics de proximité, solidement implantés notamment dans le noyau urbain, offrant des services utiles et appréciés, dans des domaines aussi variés que : éducation, culture, petite enfance, action sociale, sport, commerces... Enfin, engagé dans une dynamique de renouvellement urbain, le territoire voit son parc de logement social s'améliorer progressivement.

Néanmoins, le territoire souffre d'une image extérieure dépréciée qui est un frein à l'attractivité. Il fait face à des difficultés économiques et sociales qui se caractérisent par un taux de chômage important et une inadaptation entre l'offre d'emploi locale et le niveau de qualification de la population. Les indicateurs de santé observés sont en deçà des moyennes nationales et régionales. Les difficultés d'accès à la pratique des outils numériques pour certains peuvent alourdir le poids de la précarité, polarisée dans certains quartiers. La prédominance de l'utilisation de la voiture individuelle parmi les modes de déplacement subsiste. La population (et notamment les jeunes) est confrontée à de nombreux freins à la mobilité, en particulier en milieu rural ou dans les quartiers prioritaires politique de la ville. La situation est aggravée par le manque d'infrastructures pour les modes doux. Au niveau foncier, outre les contraintes retardant l'amélioration des logements sociaux (pollution, réglementation environnementale...), un accroissement de l'habitat indigne et de la précarité énergétique est observé particulièrement dans l'habitat privé.

Principaux enjeux et grands objectifs

L'action de l'Agglomération Creil Sud Oise doit se poursuivre et s'amplifier face aux enjeux du territoire que sont : le peuplement et la mutation du cœur d'agglomération, le développement de l'emploi local et des mobilités, la réduction des fractures sociales et territoriales, l'amélioration du cadre de vie et la lutte contre le « mal logement », la protection de l'environnement...

Ainsi, la liaison ferroviaire Picardie-Creil-Roissy renforcera la centralité et l'attractivité de l'Agglomération Creil Sud Oise au Sud de l'Oise et aux portes du Grand Paris. L'arrivée de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises est à anticiper par la réalisation de grands projets urbains. Le développement d'une offre de logements progressivement améliorée en qualité et en gamme, le rééquipement des pôles de vie en commerces et services ainsi que le renforcement du cadre de vie sont essentiels et participeront à enrayer le déclin des centre-villes. La mutation du cœur d'agglomération en un pôle d'échange et d'animation urbaine attractif et équilibré renforcera le rayonnement du territoire.

La proposition d'un réseau de transport collectif cohérent et unifié améliorera le maillage du territoire pour

les déplacements pendulaires, le désenclavement des communes rurales, l'accès aux zones d'activités et aux équipements culturels, sportifs et de loisirs ainsi que les dessertes de nuit. L'Agglomération Creil Sud Oise développera en parallèle l'intermodalité et les circulations douces, afin d'offrir une alternative à la voiture individuelle et d'inscrire le territoire dans un cycle environnemental vertueux et pérenne.

D'autre part, l'accès à l'emploi local est un fil conducteur de l'action intercommunale qui devra se déployer dans l'ensemble de ses politiques sectorielles et domaines de compétences. L'objectif est de développer l'emploi durable en mettant en cohérence formations et besoins locaux, tout en soutenant leurs enrichissements. Une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriales permettra d'accentuer les efforts de l'agglomération. Faire de la jeunesse de la population un atout pour la créativité et le dynamisme du territoire est également une ambition forte que portent les élus de l'Agglomération Creil Sud Oise.

12% des logements du parc privé sont potentiellement indignes. Améliorer la qualité des logements locatifs et enrayer la dégradation du bâti ancien est une priorité qui permettra aux habitants de disposer de conditions de vie saines et dignes, et de sortir de la spirale de la précarité énergétique.

A travers ses politiques publiques, l'Agglomération Creil Sud Oise entend favoriser les équilibres sociaux et générationnels ainsi que la lutte contre les inégalités territoriales et sociales. La recherche de mixité sociale et culturelle irrigue les projets intercommunaux, en réduisant les fractures entre les secteurs hauts de plusieurs communes (plateaux) qui concentrent des difficultés (Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville, Quartier de reconquête républicaine, Réseau d'Education Prioritaire...) et la Vallée de l'Oise et son noyau urbain dont le potentiel s'affirme (pôle gare, Ec'eau port, reconversion des friches...).

Enfin, l'Agglomération Creil Sud Oise œuvre en faveur d'un aménagement du territoire équilibré et respectueux des complémentarités des espaces urbains, péri-urbains et ruraux, qui préserve les espaces naturels et le patrimoine. La richesse paysagère (reposant sur les nombreuses forêts, les panoramas agricoles, les rivières), les espaces naturels sensibles (marais, étangs...), les villages typiques, le patrimoine de la pierre (avec les anciennes carrières) et les continuités écologiques sont autant de forces qu'il convient de développer, de mettre en valeur et de préserver par le développement de politiques adéquates.

Stratégie territoriale

Autour des mobilités et de l'accessibilité, chantier transversal majeur pour l'avenir du territoire et son attractivité, l'Agglomération Creil Sud Oise déploie des politiques thématiques spécifiques. De la préservation de l'environnement à l'accompagnement des transitions écologiques, de la reconquête des friches industrielles existantes aux grands projets urbains structurants, de l'amélioration de l'habitat aux actions de cohésion sociale, de la formation professionnelle jusqu'aux aides à l'emploi, un projet global, innovant et ambitieux, se construit pour un territoire durable, équilibré, solidaire et réuni, à l'horizon 2040.

1. Une intercommunalité qui place l'habitant au cœur de son projet. L'Agglomération Creil Sud Oise s'attachera à impliquer fortement les citoyens dans la définition des politiques et des projets à l'aide de démarches de démocratie participative. Ces dernières favoriseront la concertation et la co-production et permettront de répondre directement aux besoins quotidiens des habitants. Afin de favoriser la disponibilité des habitants nécessaire pour développer leur investissement sur leur territoire, la création d'un « temps citoyen » reconnu sera pertinente.

2. Un territoire et une identité. Cette identité reposera spécifiquement sur l'histoire commune du bassin creillois (le patrimoine industriel, culturel, historique et naturel, l'eau, la pierre, les villages, la diversité des cultures...) et sa valorisation. Elle développera un sentiment d'appartenance autour d'une image renouvelée, « verte et solidaire » grâce à une qualité de vie pour tous. L'identité du territoire prendra également appui sur une offre éducative, culturelle et sportive renforcée pour les jeunes du territoire et sur l'offre diversifiée de mobilité (téléphérique urbain, voies vélo, sentiers piétons, voie sur l'Oise...).

3. Un territoire qui prend le virage de la transition écologique. Se projetant vers une éco-cité exemplaire, les choix politiques mettront l'accent sur la réduction de la pollution de l'air, le recul du recours à la voiture individuelle, la baisse des consommations énergétiques et le développement de production ENR (solaire, géothermie, biogaz...). L'amélioration de la qualité écologique des cours d'eau et berges, la maîtrise de l'urbanisation et le développement de l'économie circulaire compléteront ces actions.

4. Un territoire dynamique. Forte de ses atouts, l'Agglomération Creil Sud Oise encouragera son développement touristique autour du tourisme vert, fluvial et fluvestre, de loisirs de nature, du tourisme culturel et patrimonial. Le renforcement des modes de transports propres et performants facilitera son action. Le développement d'éco-activités, des « industries de pointe et du futur » et de l'économie circulaire sera accéléré par une politique d'accueil, de soutien et de promotion renforcée.

UN TERRITOIRE ENGAGÉ EN FAVEUR DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

► Un cadre stratégique et programmatique favorable à la transition écologique

Documents de planification stratégique

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) élaboré par la Région Hauts-de France, a été adopté en août 2020 et identifie le territoire creillois comme pôle d'envergure régionale. Le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, document prescriptif de planification régionale, inclut le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE). L'accès aux services aux publics sur le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise répond par ailleurs aux priorités du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) piloté par le Conseil départemental de l'Oise.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Grand Creillois, approuvé en 2013, couvre le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise et une partie de la Communauté de Communes du Liancourtois et des Vallées Dorées. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Schéma de Cohérence Territoriale fixe les objectifs des politiques publiques d'aménagement en matière d'habitat, de transports et déplacements, de développement économique, touristique et culturel, et de préservation des espaces agricoles et naturels et des paysages. Un nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (en cours d'élaboration) élargi à tout le Liancourtois sera adopté en 2023.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'ACSO est en cours d'élaboration. Suite à la fusion de la CAC et de la CCPSO en 2017, son périmètre passe de 4 à 11 communes. Après l'établissement du diagnostic, les orientations en cours d'élaboration seront adoptées à l'automne 2021 pour une approbation du programme début 2022. Une étude Stratégie et Peuplement conduite en 2019 - 2020 a d'ores et déjà permis un partage, au sein de l'ACSO et avec ses partenaires, des principaux enjeux habitat du territoire et de définir notamment, le cadre stratégique du NPRU en matière d'habitat ainsi que des objectifs d'intervention sur l'Habitat privé ; ces derniers ont été traduits en dispositifs opérationnels en 2020 et 2021 (OPAH, OPAH RU Creil, lancement d'études pré-opérationnelles pour un OPAH RU Nogent sur Oise - Montataire et pour des interventions renforcées sur les copropriétés dégradées de la Roseraie, des Pléiades à Creil et des Rochers à Nogent-sur-Oise).

Le nouveau Plan de Mobilité (ex Plan de Déplacement Urbain) sera adopté par l'Agglomération Creil Sud Oise fin 2021. Il propose 43 actions à mettre en œuvre notamment des actions de promotion de modes de transport alternatifs. Le parc d'activités des Marches de l'Oise fait l'objet d'un plan de mobilité interentreprises, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise et Creil Montataire Développement (gestionnaire du site).

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est en cours d'élaboration. Les volets « Air » et « Climat » du PCAET doivent encore être finalisés. Une version provisoire sera soumise à l'Autorité Environnementale fin 2021, pour une adoption par l'Agglomération Creil Sud Oise envisagée début 2022. Le Plan Paysage, adopté par l'Agglomération Creil Sud Oise en 2019, propose cinquante actions de valorisation du patrimoine du territoire autour de marqueurs forts que sont la pierre, l'eau ou encore le patrimoine industriel du cœur d'agglomération. Le suivi des actions est en cours sur le présent mandat. Le territoire est également couvert par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) adopté en 2015. Un Plan de Prévention des Risques Inondation est en vigueur autour des rivières Oise, Brèche et Thérain.

Certains Plans Locaux d'Urbanisme des communes seront par ailleurs révisés au cours de l'actuel mandat.

Des programmes et politiques contractuels aux périmètres et objectifs complémentaires

Les programmes portent d'une part sur la revitalisation du cœur d'agglomération autour de la gare de Creil et des bords de l'Oise.

Le projet « **Gare Cœur d'Agglo** » est un projet urbain mis en œuvre sur 270 hectares autour de la gare de Creil. Le projet s'inscrit dans le contexte de l'arrivée de la ligne à grande vitesse et la redéfinition de l'offre ferroviaire dans le cadre de la nouvelle liaison Roissy Picardie attendue en 2025. Il permet d'inscrire le développement de l'agglomération dans une métamorphose progressive mais ambitieuse à même d'accroître son attractivité.

Le programme **Action Cœur de Ville** poursuit depuis 2018 quatre objectifs en centre-ville de Creil : la lutte contre l'habitat indigne, le repeuplement du centre-ville, la revitalisation des commerces et la lutte contre la vacance commerciale, et la construction de nouveaux logements. Après une phase d'initialisation de deux ans, le programme est entré depuis 2020 en phase de déploiement.

Le programme Action Cœur de Ville est complémentaire du programme « **Centres-villes-centres-bourgs** » financé par la Région Hauts-de-France et qui vise à redynamiser les villes moyennes. La Ville de Montataire est lauréate de ce programme.

Une **Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)** « Cœur d'Agglomération Creil Sud Oise » est mise en œuvre depuis le 13 février 2020 et permet d'améliorer la cohérence entre la redynamisation du centre-ville de Creil et la revitalisation des centres-villes de Nogent-sur-Oise et Montataire. Elle s'inscrit dans un projet global d'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité propice au développement à long terme du territoire. Un avenant à la convention instituant l'Opération de Revitalisation du Territoire est actuellement en cours de signature.

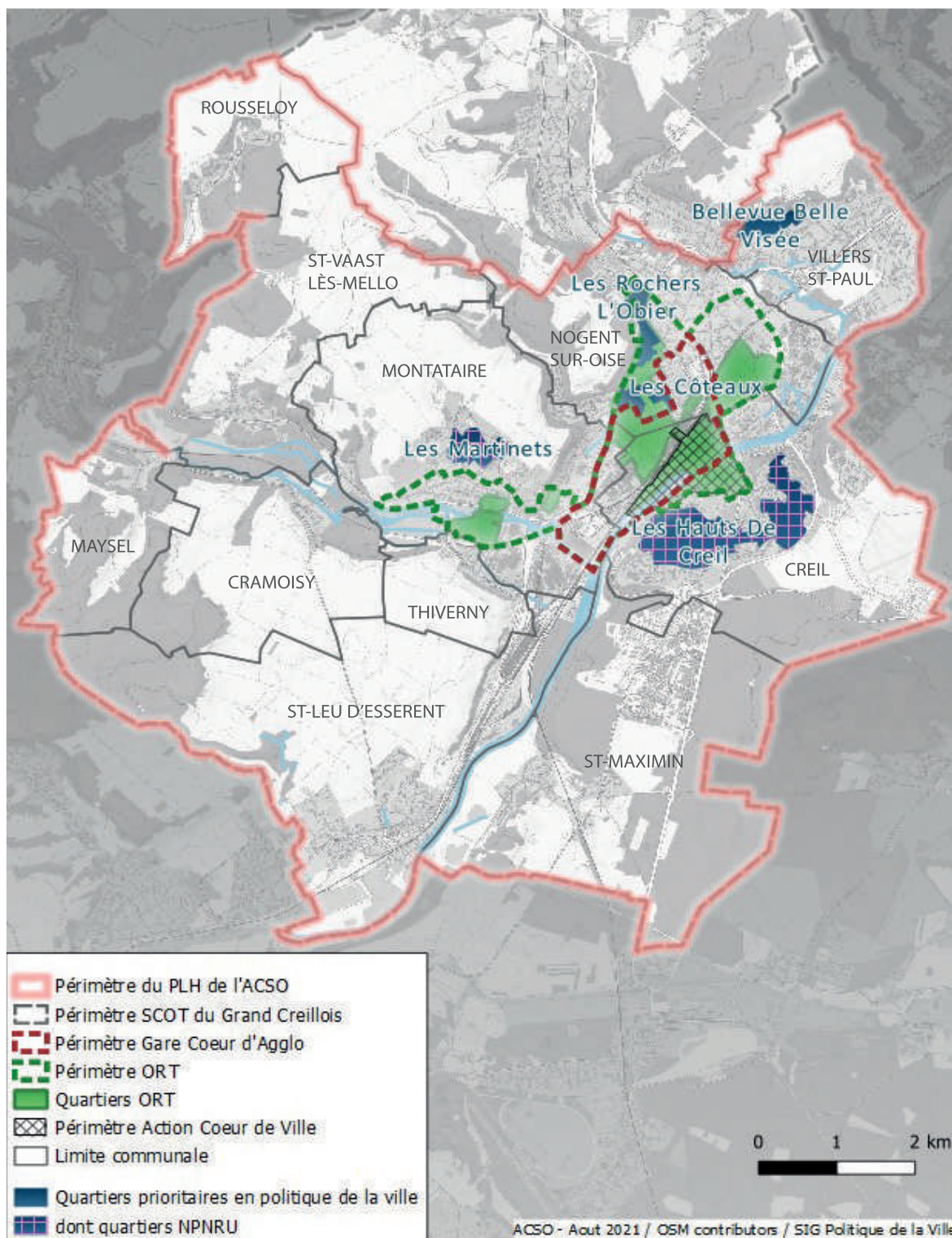
La stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance adoptée en mars 2020 est également au cœur du projet territorial de l'ACSO et indissociable du changement d'image attendu. Elle développe notamment les quatre axes suivants : les Jeunes exposés à la délinquance, la Tranquillité publique, les Violences intrafamiliales et faites aux femmes, et la santé mentale et les conduites addictives. Elle est pilotée par le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, sous la coordination de l'ACSO. Dans le cadre du nouveau dispositif national de lutte contre l'insécurité, **un contrat de sécurité intégrée - Creil (CSI)** est en cours de signature. Il devrait notamment se traduire par un renfort d'effectifs sur la circonscription police de Creil et par des engagements de différents partenaires pour répondre aux enjeux de sécurité et de prévention de la délinquance spécifiques à Creil (notamment sur le quartier de la gare et les quartiers prioritaires de la politique de la ville).

L'intervention sur les quartiers prioritaires de la politique de la Ville cible quant à elle une politique de renouvellement urbain et d'amélioration de la qualité de vie auprès des populations défavorisées.

Le **Contrat de ville 2015-2020** porte le cadre d'intervention sur les cinq quartiers prioritaires de la politique de la Ville du territoire autour de trois axes : la cohésion sociale, l'amélioration du cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement de l'activité économique et l'emploi. Un avenant au contrat de ville, désigné protocole d'engagements renforcés et réciproques (PERR) a pour objet de proroger le contrat de ville de l'Agglomération Creil Sud Oise jusqu'au 31 décembre 2022. Signé en 2021, le PERR s'appuie en partie sur les quarante mesures définies dans le cadre du Pacte de Dijon.

Les **Projets de Renouvellement Urbain (PRU)** mis en œuvre depuis 2007 sont réalisés. Le nouveau programme national de renouvellement urbain (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) est défini et propose des actions d'amélioration de l'habitat et de renouvellement de l'espace sur deux quartiers prioritaires de la politique de la ville : les Hauts-de-Creil et le quartier des Martinets à Montataire. La signature de la convention est prévue en septembre 2021. Le Comité d'Engagement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine s'est prononcé en faveur d'une enveloppe globale de 66,73 M€ et la Région à hauteur de 7.5 M€. Les projets mis en œuvre sous le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain s'articuleront autour de la requalification et la résidentialisation de logements sociaux existants, de nouveaux équipements publics et aménagements urbains.

L'Agglomération Creil Sud Oise est par ailleurs engagée depuis 2019 dans le programme **Territoires d'industrie**. Ce programme lancé par l'Etat vise à prioriser la relance de l'industrie en France dans près de 150 territoires à forte identité industrielle. Parmi ses objectifs, illustrés à travers quatre piliers (attirer, recruter, innover et simplifier), il vise à développer l'attractivité de ces territoires notamment par la reconquête de certains sites industriels, à renforcer la formation et la montée en compétences autour des métiers de l'industrie et à accompagner les entreprises locales dans leurs projets d'innovation. L'élargissement du périmètre du programme Territoires d'industrie de l'Agglomération Creil Sud Oise aux EPCI voisins du sud de l'Oise a été acté en août 2021, pour fédérer davantage d'acteurs économiques et académiques.

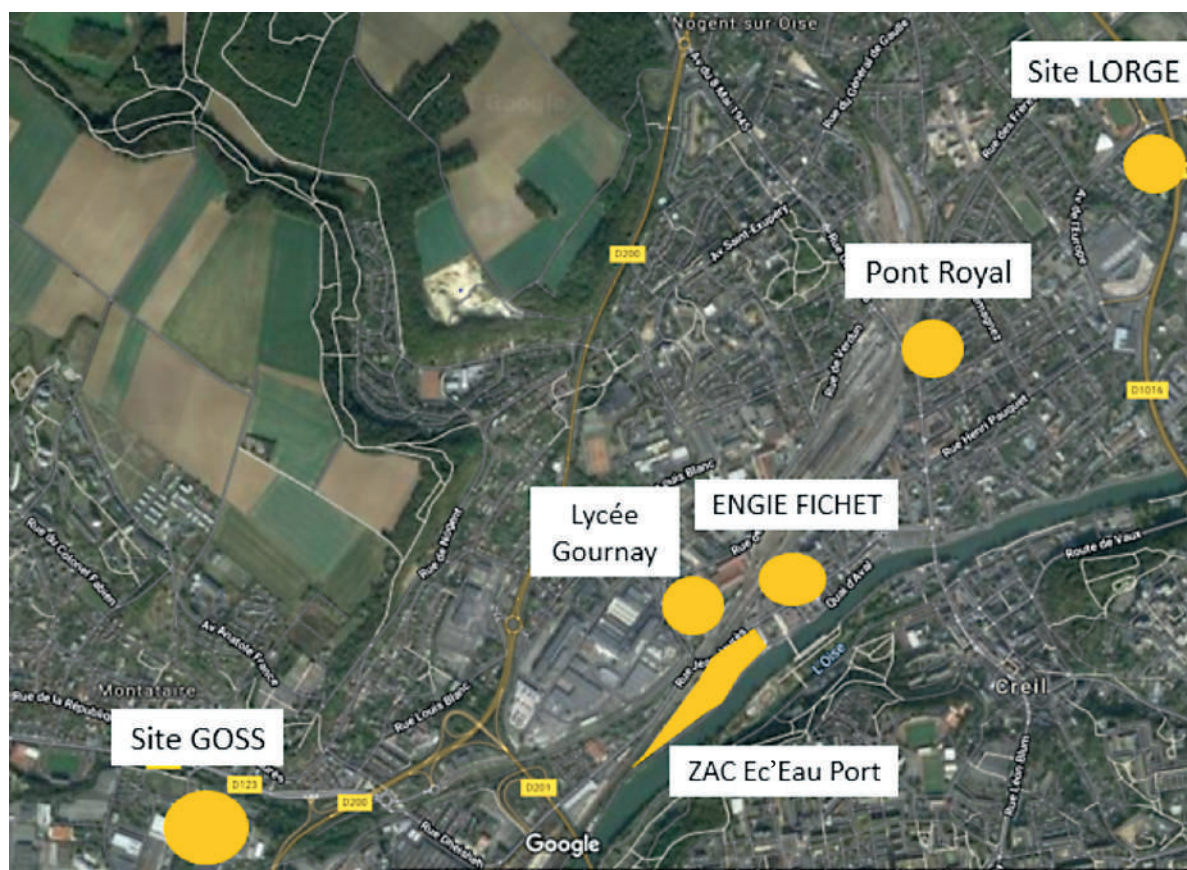


Projets et politiques contractuelles

► Vers une relance économique et industrielle du territoire et un renforcement de la cohésion sociale

La reconversion des friches urbaines et industrielles

Du fait de son passé industriel et suite à la désindustrialisation de la France dans les années 70, l'Agglomération Creil Sud Oise compte de nombreuses friches urbaines et industrielles sur l'ensemble de son territoire. La reconversion des friches urbaines et industrielles s'inscrit dans une stratégie multiple. Il s'agit d'une part de favoriser le recyclage du foncier pour remédier au déficit de foncier à vocation économique en limitant l'artificialisation de nouvelles terres agricoles, d'accueillir de nouvelles industries dans le cadre de la réindustrialisation du territoire et de développer l'emploi local, et d'autre part, de préserver le patrimoine historique et améliorer l'image du territoire.



Friches urbaines et industrielles présentes sur le territoire

Le **lycée Gournay à Creil**, fermé depuis 1986, a été racheté par l'ACSO en 2019. L'aménagement du site, porté par l'Établissement Public Foncier Local de l'Oise, est entré en phase opérationnelle avec la démolition des bâtiments prévue en novembre 2021. Un inventaire des éléments architecturaux et patrimoniaux à préserver est en cours avant la démolition. La création d'un campus de la formation et d'espaces publics sur le futur site est à l'étude. Des actions de mise en valeur, de protection et de sécurisation de la **Halle Fichet**, propriété de la Ville de Creil, sont actuellement en cours dans le cadre du Programme Action Cœur de Ville. Le programme de rénovation sera engagé au cours de l'année 2022. **L'îlot Engie à Creil**, d'une emprise foncière de 15 000 mètres carré, fera l'objet d'une opération d'aménagement dans le cadre du projet « Gare cœur d'Agglo ».

La reconversion de ces friches participe de la mutation et du renouvellement industriel du cœur d'agglomération.

L'ÉC'EAU Port est situé sur le site de la « Vieille Montagne », correspondant aux friches industrielles des sociétés Umicore et Somenor. Les travaux d'aménagement débutent en juillet 2021, et comprendront l'aménagement d'un port fluvial, d'une halte nautique, de 600 logements et d'espaces publics dont une promenade en bord d'Oise. La reconquête de cette friche et des berges polluées donnera lieu à l'émergence d'un nouveau quartier fin 2023, avec l'arrivée de 240 logements construits dans le cadre de la première phase du projet. Après la libération de l'emprise foncière à la faveur de la relocalisation des gens du voyage sur le site des nouveaux terrains familiaux du Plessis Pommeraye, les travaux d'aménagement ont débuté.



Projet de l'ÉC EAU PORT - Creil

A Nogent-sur-Oise, le site des **Meubles Pont Royal** est occupé transitoirement par des activités culturelles et cinématographiques suite au départ de la société gérante en 2019. L'Agglomération Creil Sud Oise lance une étude d'opportunité, cofinancée par la Banque des Territoires, en vue d'accompagner la viabilité du projet. La ville de Nogent-sur-Oise va en parallèle porter en 2021 une étude de capacité foncière et architecturale sur le périmètre du site. Une seconde friche se situe sur un site de 40 000 m² anciennement occupé par l'entreprise Lorge, et dont le sol est fortement pollué.

A Montataire, l'ancien site industriel de **l'entreprise GOSS International**, fermé depuis 2013, a été racheté par l'ACSO en 2019 afin d'en réaliser la reconversion. A l'issue de l'étude d'urbanisme réalisée au premier semestre 2021, il a été acté qu'une zone d'activités économiques à dominante industrielle serait redéveloppée sur le site, avec un programme mixte de bâtiments en promotion et de lots à construire, soit environ 45 000 m² attendus de locaux d'activités. Le lancement des travaux de remise en état des 12 hectares de foncier débutera au second semestre 2021. L'objectif de l'ACSO est de permettre la réinstallation d'activités économiques, pour poursuivre l'histoire industrielle de ce site et recréer des emplois en centre-ville. La mise en valeur du patrimoine industriel subsistant est un autre aspect important du projet, l'usine étant profondément ancrée dans le paysage de Montataire depuis le XIXe siècle. Enfin, l'aménagement du site s'attachera à proposer une haute performance environnementale, à la fois dans la qualité des constructions et des espaces de circulation, avec un objectif de réduction de l'imperméabilité des sols de 10 %.



Façade de l'ancienne usine GOSS - Montataire

A St-Leu d'Esserent, la réhabilitation de deux sites industriels est prioritaire. Le site de **l'ancienne sucrerie** se compose d'un grand bâtiment industriel et d'un petit bâtiment administratif désaffectés et occupe un terrain de deux hectares. **Le Parc à cendre** est un ancien site de dépôt des cendres de 19 hectares de l'usine thermique EDF de Saint-Leu d'Esserent, sur lequel se sont accumulés 1,5 millions de m³ de cendres.

Ces sites nécessitent des investissements conséquents, tant sur la dépollution et la remise en état des sols, que sur de la mise en œuvre de travaux de démolition et de reconstruction.

D'autres friches sont disséminées sur tout le territoire. La précédente liste n'est ni restrictive, ni exhaustive.

La ré-industrialisation du territoire

L'Agglomération Creil Sud Oise dispose d'un tissu industriel diversifié et reposant sur une majorité de PME, dont la performance s'appuie notamment sur une main d'œuvre qualifiée et sur les débouchés du marché francilien tout proche. Pour pérenniser ce tissu et accueillir de nouveaux acteurs sur le territoire, l'Agglomération Creil Sud Oise engage une politique de soutien à l'industrie en partenariat avec les acteurs économiques locaux, mobilisés par l'intermédiaire du programme Territoires d'industrie.

Cette politique se traduira par la **restructuration des zones industrielles** (en complément du travail de reconversion des friches évoqué ci-dessus) afin de dynamiser le marché de l'immobilier d'entreprise, de donner une meilleure visibilité aux pôles d'activités du territoire et de mettre en valeur leurs spécificités ; le développement des infrastructures nécessaires à une logistique à faible impact environnemental, en particulier les ports fluviaux de Nogent-sur-Oise et Saint-Leu d'Esserent ; l'amélioration de l'image des métiers industriels auprès de la population, la formation sur les métiers en tension (y compris à forte qualification), et l'orientation des entreprises vers un réseau de partenaires et financeurs dans le cadre de leurs projets de développement et d'innovation ; et la construction d'une toile industrielle locale pour faciliter la mise en place de circuits courts de production et densifier les relations entre acteurs économiques locaux.

Le soutien à la transition économique, numérique et écologique des entreprises

Sur le plan économique, l'Agglomération Creil Sud Oise a mis en place en 2020 un **fonds de relance économique** à destination des entreprises du territoire, en vue de faire face à la crise sanitaire et en complément des aides économiques apportées par l'Etat. Ce fonds de relance permet de mobiliser des aides économiques aux entreprises prenant la forme de subventions de secours et de prêts d'honneur.

S'agissant de l'accompagnement au numérique, l'Agglomération Creil Sud Oise recrutera en 2022 et pour quinze mois, avec l'appui de la Région Hauts-de-France et de l'Europe, dans le cadre du plan de relance, un chargé de la **transformation digitale des entreprises** qui sera en charge de sensibiliser les TPE, les PME, les commerces et les associations employeurs à l'enjeu du numérique pour leurs activités.

Enfin, sur le plan de la transition écologique, l'Agglomération Creil Sud Oise s'est engagée dans une **démarche d'écologie industrielle et territoriale** (EIT) avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, en vue d'accompagner les industriels du territoire pour réduire leur empreinte environnementale. Le parc d'activités des Marches de l'Oise fait figure de site expérimental, notamment avec des actions engagées sur les volets énergie, déchets et transport. La démarche est renouvelée en 2021 avec pour ambition d'élargir ces actions à d'autres industries du territoire.

Une réflexion est également en cours s'agissant de la mobilisation du Cerema en vue de l'élaboration d'une **charte InterLUD** (Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable), et ce pour cadrer les ambitions de l'Agglomération Creil Sud Oise en matière de logistique urbaine, notamment pour l'approvisionnement des entreprises.

Une stratégie de développement commercial équilibrée

Le **schéma de développement commercial** Creil Sud Oise a été approuvé en juin 2018. Un plan d'action est en cours de finalisation autour de cinq axes, dont la reconquête des centres-villes et la structuration de leur fonction commerciale, la lutte contre la vacance commerciale ainsi que la modernisation des commerces dans les zones commerciales vieillissantes.

La redynamisation des centres-villes passe inéluctablement par la redynamisation de l'offre commerciale proposée par les commerçants. Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, une étude sur l'attractivité du centre-ville de Creil rendue en 2020 dresse un état des lieux précis du comportement

des passants se rendant notamment en gare. Elle met en avant le lien entre trajectoire de cheminement des passants, demande de consommation commerciale, et offre des commerçants. Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (Fisac) est par ailleurs mobilisé sur des projets de réfection des devantures et vitrines, d'accessibilité et d'utilisation des outils digitaux. Enfin, l'Opération de revitalisation du territoire permet de mobiliser plusieurs outils de redynamisation dont un droit de préemption renforcé sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, et les baux commerciaux, la suppression de l'autorisation d'exploitation commerciale en centre-ville, et la possibilité donnée au Préfet de suspendre les projets commerciaux en périphérie.

L'Agglomération Creil Sud Oise mène par ailleurs une réflexion autour du fonctionnement, de l'accessibilité, de l'attractivité et de la lisibilité de certaines zones commerciales du territoire (zone d'activité de Saint-Maximin, zone de Vaux à Creil, zone avenue de l'Europe à Nogent-sur-Oise).

Le développement de l'économie circulaire et des circuits courts

Le développement de l'économie circulaire et des circuits courts permettra de valoriser les ressources locales et de lutter contre le gaspillage tant en soutenant la croissance économique.

Plusieurs projets de production d'énergie co-existent. Des projets de **méthanisation agricole**, visant à transformer et valoriser des déchets organiques agricoles en biogaz naturel, se développent sur le territoire. Des unités de méthanisation sont en cours de construction sur les territoires de Cramoisy, St-Leu d'Esserent et Saint-Maximin. Le biogaz sera ensuite réinjecté dans le réseau d'énergie local, permettant ainsi de favoriser les circuits courts et la production d'énergie renouvelable.

S'agissant de la **valorisation des déchets ménagers**, le SMDO (Syndicat Mixte du Département de l'Oise) mène un projet de raccordement du Centre de Valorisation Energétique de Villers-St-Paul aux réseaux de chaleur des villes de Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-St-Paul. L'objectif est de substituer l'utilisation du gaz et donc d'une énergie fossile, par une énergie thermique, pour alimenter le réseau de chaleur urbain et notamment le parc social. En permettant une augmentation des capacités de production énergétique à partir d'ordures ménagères et du tout-venant incinérable, de 173 000 tonnes par an à plus de 238 000, ce projet est une réponse à la fin de la cogénération. Les travaux, estimés à 6 millions d'euros, et financés notamment par Oise Habitat, l'Agglomération Creil Sud Oise, le Syndicat Mixte du Département de l'Oise et des entreprises privées, sont prévus jusque fin 2022. Par ailleurs, une étude, actuellement en cours, porte sur la possibilité de produire du biométhane à partir du digesteur de la station d'épuration de Montataire, et de l'injecter dans le réseau de gaz naturel.

La production d'énergie renouvelable est renforcée sur le territoire. La base aérienne de Creil se dotera d'ici 2022 d'un demi-million de panneaux photovoltaïques, ce qui permettra d'augmenter la part d'énergie renouvelable dans la production d'électricité. Un projet similaire, mais plus modeste par ses dimensions est mené à Villers-St-Paul.

La récupération, le réemploi et le recyclage des déchets domestiques sont encouragés, notamment au travers d'initiatives portées par des associations privées telles que Sud Oise Recyclerie, située à Villers-St-Paul. Celle-ci permet de donner une seconde vie aux déchets tout en contribuant aux politiques d'insertion par l'emploi.

Les projets visant à favoriser les **circuits courts** permettent de promouvoir une agriculture locale, tout en réduisant les coûts de transport et en favorisant les liens entre producteurs et consommateurs. Un projet de construction de légumerie bio est actuellement en cours sur la commune de Rousseloy. La production, alimentée en eau par un puits local, permettra d'approvisionner les restaurants scolaires et d'entreprise des communes voisines. La commune de St-Leu d'Esserent souhaite par ailleurs développer des actions de maraîchage sur son territoire et ce en vue de favoriser une alimentation saine et locale auprès de ses habitants et promouvoir les circuits courts. La Chambre d'agriculture de l'Oise apporte son ingénierie au projet.

Le renforcement de l'attractivité du territoire

En parallèle des grands projets d'aménagement, l'Agglomération Creil Sud Oise œuvre pour développer l'attractivité de son territoire et améliorer son image qui a pu se déprécier au fil des années. En se dotant d'un Office de Tourisme intercommunal, **Creil Sud Oise Tourisme**, depuis 2017, elle a pour objectif de valoriser le patrimoine, promouvoir le territoire et soutenir le tissu de l'économie local par l'accueil de touristes de proximité. Les actions dans ce domaine reposent notamment sur des propositions de visites guidées, des activités de promotion et de communication au travers d'outils numériques et sur la valorisation de la pierre sous toutes ses formes, le tourisme fluvial et fluvestre, et la pratique de la randonnée et de l'escalade en site naturel dans des carrières reconverties (site des Glachoirs à Saint-Vaast-lès-Mello / Montataire notamment). Des partenariats avec des acteurs locaux du tourisme et des territoires voisins ont permis le développement de formules diversifiées amenant les visiteurs à prolonger leurs séjours. Une offre innovante autour d'activités de tourisme de bien-être comme la sylvothérapie, la lithothérapie se développe actuellement. Un schéma de développement touristique est en cours d'élaboration. Il reposera sur un état des lieux des offres touristiques du territoire et l'identification des publics-cibles réalisé en 2018 et 2019.

Dans le cadre de l'exploitation de la **Maison de la Pierre du Sud de l'Oise**, située à Saint Maximin, Creil Sud Oise Tourisme met en valeur à travers une grande exposition et des dépliants le patrimoine naturel des carrières de pierre du territoire, en collaboration avec les entreprises locales du secteur. L'Agglomération Creil Sud Oise s'engagera dès 2021 dans le recensement et la possible valorisation patrimoniale de carrières souterraines et à ciel ouvert du territoire inexploitées.

La valorisation des carrières et de la pierre est également liée à la gestion de l'Espace Naturel Sensible classé d'intérêt local - **Site des Glachoirs**, ouvert à la pratique de la promenade, de la randonnée et de l'escalade, qui fait l'objet d'une convention établie entre le propriétaire, une société privée, et l'Agglomération Creil Sud Oise, les communes de Saint-Vaast-lès-Mello, de Montataire et le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Le site des Glachoirs est également classé Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et inscrit à l'Inventaire Régional du Patrimoine Géologique (IRPG). Afin de promouvoir le site et de sensibiliser le public à la découverte de la faune, de la flore et de la géologie et de permettre la pratique de loisirs de plein-air tels que l'escalade, le canoë-kayak, la randonnée, l'Agglomération Creil Sud Oise et la commune de Saint-Vaast-lès-Mello se sont engagées dans un projet de reconversion d'un ancien bâtiment à vocation industrielle dédié à l'exploitation de la pierre et d'un terrain privé en hébergement collectif (accueil de classes vertes et de groupes). Ce projet, qui porte le nom de « **Pierres et nénuphars** », pourrait être complété par l'accueil d'un Bistrot de Pays sur une parcelle attenante. Des études de faisabilité relatives aux bâtiments et à la mesure du potentiel économique et touristique vont être menées prochainement.



Site des Glachoirs - Saint-Vaast-lès-Mello

Le schéma directeur de développement du tourisme fluvial et fluvestre sur la Vallée de l'Oise, élaboré en 2020, dans lequel sont engagés 77 organismes dont Oise Tourisme, Val d'Oise Tourisme et l'Agglomération Creil Sud Oise, a permis de faire émerger une offre de tourisme lent (flânerie) « Boat & Bike ». Il s'agit de favoriser l'accueil d'opérateurs chargés de développer des propositions à la journée et des séjours d'itinérance le long de l'Oise (entre Conflans-Sainte-Honorine et Pont l'Evêque en passant par Creil, Pont-Sainte-Maxence, Compiègne et Noyon) en mêlant la promenade en bateau et la pratique du vélo.



Tourisme fluvial - Creil

En collaboration avec cinq territoires qui bordent le Thérain, dont l'Agglomération Creil Sud Oise, Oise Tourisme mène depuis fin 2019 l'étude « **Mission Thérain** » qui vise l'aménagement de la rivière sur un linéaire de 74 km. Cinq communes sont concernées sur le territoire de l'ACSO : Maysel, Saint-Vaast-lès-Mello, Cramoisy, Montataire et Saint-Leu d'Esserent. Ce projet permettra de développer les activités liées au « slow tourism », comme notamment le canoë-kayak et le paddle.

Le territoire dispose également de **chemins de randonnées**, dont 70 kilomètres sont inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). 7 parcours sont ainsi proposés aux promeneurs et aux randonneurs. L'ACSO prévoit de refondre l'intégralité de la signalétique informative (panneaux de départ et panneaux d'interprétation relatifs au patrimoine architectural, historique et naturel) avec création d'illustrations et aussi de compléter la signalétique directionnelle (poteaux et flèches) sous deux ans. L'ACSO travaille également à la création de nouveaux parcours pour parvenir au maillage de l'ensemble des communes dans les futures années.

La stratégie touristique de l'Agglomération s'inscrit également dans un cadre plus large. L'ACSO a ainsi répondu en collaboration avec la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Hauts de France pour créer des espaces de rayonnement touristique contribuant à l'attractivité régionale. La candidature de l'ACSO et de la CCPOH ayant été retenue par la Région, la rédaction du **Contrat de Rayonnement Touristique** est en cours.

En complémentarité du développement d'activités touristiques, l'Agglomération Creil Sud Oise s'engage dans différentes démarches visant à renforcer l'attractivité du territoire.

Seul département à ne pas posséder de dojo départemental, l'Oise compte néanmoins un nombre de licenciés important. En 2021, en collaboration avec le Comité Oise Judo, l'ACSO a engagé la réalisation du **dojo à rayonnement départemental** au sein du complexe sportif Marie Curie à Nogent-sur-Oise. Par la suite, le dojo permettra d'organiser des compétitions départementales, régionales et nationales, de créer un espace d'excellence et de doter le club élite du département, le « Judo Oise Picardie », d'un port d'attache. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sont également l'occasion pour l'ACSO de développer la pratique du judo et de faire rayonner l'agglomération. Labellisée « Terre de jeux 2024 » puis « Centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques », l'ACSO accueillera ainsi des sessions d'entraînement des délégations internationales de judokas.

Depuis 2020, le territoire accueille de plus en plus de **tournages** requérant l'utilisation de décors naturels (décors hors studio). Pour accompagner les communes et répondre à cette demande croissante, l'Office de Tourisme et l'Agglomération travaillent ensemble au développement de la stratégie d'accueil avec organisation d'une démarche de recensement des lieux pouvant faire office de décors et développement d'outils à mettre à la disposition des communes pour gérer les demandes.

Formation et emploi

Afin de diversifier l'offre de formation, de réduire l'écart entre les compétences attendues par les employeurs et le niveau de qualification des actifs résidents, et d'attirer de nouvelles entreprises, l'Agglomération Creil Sud Oise a pour ambition de devenir un **pôle de formation régional**. D'ores et déjà, elle s'engage dans divers dispositifs : la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT), qui permet la mobilisation d'un réseau d'acteurs territoriaux autour de thématiques communes, le recours à des clauses d'insertion dans les marchés publics, notamment dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, et des actions de médiation et d'information sur les métiers auprès des jeunes, en partenariat avec la Mission Locale de la Vallée de l'Oise. L'Agglomération Creil Sud Oise organise par ailleurs divers événements annuels en vue de promouvoir l'emploi sur le territoire, en complément du dispositif Proch'emploi initié par la Région des Hauts de France, tel que le Forum de l'emploi.



Forum de l'emploi 2019 - Creil

En vue d'améliorer l'offre de formation sur le territoire, la Ville de Creil, soutenue par l'Agglomération Creil Sud Oise, répondra en 2021 à un appel à projet lancé par le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) en partenariat avec Action Cœur de Ville et le programme Territoires d'industrie, en vue de l'implantation d'un **espace de formation du Conservatoire National des Arts et Métiers** en centre-ville à partir de septembre 2021.

Dans les cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville, le contrat de ville permet par ailleurs de soutenir les **initiatives locales** dans le domaine du développement économique, de l'insertion et de l'emploi. 18 projets sont soutenus par l'Agglomération Creil Sud Oise en 2021, autour des publics prioritaires que sont les jeunes, les femmes, les personnes analphabètes et les personnes éloignées de l'emploi. Un levier important de l'insertion sociale et professionnelle est le chantier d'insertion, qui permet l'embauche de jeunes de moins de 26 ans, de bénéficiaires de minima sociaux, de demandeurs d'emploi de longue durée et de travailleurs reconnus handicapés. Les projets visent à lever les freins à l'emploi, notamment les freins à la mobilité, à l'instar du projet « Un permis pour l'insertion - en route pour l'emploi » mis en œuvre par Solidarité et Jalons pour le Travail (SJT). L'Agglomération Creil Sud Oise propose depuis 2021 un service de transport à la demande disponible 21 heures sur 24. Les quatre lignes couvrent l'ensemble du territoire intercommunal.

Enfin, en vue de favoriser l'appropriation des outils numériques par les habitants, d'améliorer les services rendus aux citoyens et de développer un territoire durable attractif, l'ACSO a adopté une **feuille de route numérique** en 2019. Ce document traduit la vision stratégique partagée de la transformation numérique progressive, réaliste, durable et inclusive du territoire, déclinée en un plan d'action reposant sur plusieurs phases : phase d'initialisation, prototypage puis déploiement. Afin de lutter contre la fracture numérique, l'ACSO déploie les pass numériques à partir de 2020, à destination des jeunes et des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de la politique de la ville. La création d'un réseau interne d'Ambassadeurs du Numérique chargés de faciliter la transition numérique au sein des services des 11 communes est en projet.

Suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé en 2020, l'ACSO s'est engagée dans un projet de création d'un **tiers lieu** sur son territoire en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement et la SAS Pop Café. Le projet prévoit dans un premier temps d'accueillir un café numérique de proximité, pour aider les commerçants dans leurs communications digitales, améliorer les outils de communication d'une

association, organiser des ateliers de prise en main de plateforme en open sources, par exemple. Le café recevra également une École des jeunes entrepreneurs pour la transition écologique afin de faire monter en compétences la jeunesse de l'agglomération et trouver avec eux les solutions aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Installé provisoirement dans un local à proximité de la gare de Creil, le tiers lieu déménagera ensuite dans la Halle Fichet, bâtiment industriel emblématique du territoire.

Accès aux droits, sécurité et prévention de la délinquance

Les projets et réalisations portés par l'Agglomération Creil Sud Oise dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique vont aussi concourir à améliorer la tranquillité publique, la sécurité du quotidien, ainsi que la cohésion sociale. Dans cet objectif et dans le cadre de la nouvelle stratégie territoriale de prévention de la délinquance, le **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** est appelé à jouer un rôle majeur tant du point de vue de la coordination des acteurs que de développement des partenariats et des actions autour des 4 priorités suivantes : la prévention de la délinquance juvénile, la tranquillité publique et la santé mentale et la lutte contre les addictions et enfin la lutte contre les violences intrafamiliales.

La lutte contre les violences intrafamiliales mobilise particulièrement les élus de l'Agglomération Creil Sud Oise qui poursuit sa politique volontariste à travers un ensemble d'actions : hébergements d'urgence pour les femmes victimes de violence, outils pédagogiques et de sensibilisation en direction des professionnels et des publics, outils de coordination entre acteurs et une offre de logements temporaires assortie d'un accompagnement à des solutions durables, à l'instar des deux premières maisons et du projet porté par la commune de Maysel en lien avec un bailleur social.

Les actions menées auprès des jeunes exposés à la délinquance concernent le soutien à la parentalité, l'éducation à l'information et aux réseaux sociaux, la lutte contre le décrochage scolaire (dispositif Implik'Action) et la mise en place de structures d'écoute. L'Agglomération Creil Sud Oise adopte une démarche de prévention situationnelle, visant à penser et à adapter les espaces publics à des enjeux de tranquillité publique.

Le projet de renouvellement urbain des Hauts de Creil intégrera un volet sécurité et prévention de la délinquance au travers des aménagements urbains (désenclavement, traitement des friches, réponses aux dérives urbaines, ...) et de nouveaux partenariats avec les acteurs présents sur le site.

Placée sous l'autorité du Tribunal judiciaire et du Procureur de la République et animée conjointement avec l'Agglomération Creil Sud Oise, la **Maison de la Justice et du Droit** a pour vocation d'assurer une présence judiciaire de proximité, d'apporter une réponse rapide aux conflits quotidiens et à la petite délinquance et de faciliter l'accès aux droits. Elle continuera d'élargir les services proposés et développera de nouvelles actions, notamment avec l'arrivée d'une animatrice en 2021.



Maison de la Justice et du Droit (MJD) - Creil

Enfin, l'Agglomération Creil Sud Oise et ses partenaires adopteront en 2021 un **Plan d'action et de lutte contre les discriminations**, dont l'ambition est de répondre à trois enjeux : formaliser et incarner une ambition, développer les compétences des acteurs du territoire, mieux connaître les situations discriminantes dans les services administratifs et dans les services à l'emploi.

► Enjeux de l'habitat et attractivité

Le soutien à l'amélioration de l'habitat et la lutte contre l'habitat indigne

Selon l'étude Habitat et Peuplement conduite en 2019 et 2020, 20% des habitants du territoire vivent dans une situation de précarité énergétique. Plusieurs priorités ont été définies en matière d'habitat, dont la rénovation énergétique des logements, la lutte contre l'habitat indigne et une intervention renforcée sur les copropriétés dégradées.

Une nouvelle **OPAH** (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), cofinancée par l'Agence Nationale de l'Habitat et mise en œuvre par l'ACSO a été lancée en octobre 2020 sur les onze communes. Dans le cadre du volet énergie et précarité énergétique de l'OPAH et du programme « Habiter mieux », l'enjeu est l'amélioration thermique et énergétique du bâti dégradé. Des actions d'accompagnement des propriétaires à la réalisation de travaux de rénovation sont prévues sur 623 logements répartis entre propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, et copropriétés fragiles.

Une **OPAH-RU** (Renouvellement urbain) a été lancée en septembre 2020 sur le secteur Cœur de Ville de Creil. Le programme d'actions mis en œuvre aujourd'hui de manière globale et transversale, articule des mesures coercitives auprès des propriétaires défaillants, l'accompagnement des petites copropriétés non administrées ou en déshérence, et les aides aux travaux de rénovation auprès de propriétaires volontaires. Une étude pré-opérationnelle sur la mise en place d'une OPAH-RU à Nogent-sur-Oise et Montataire sera lancée fin 2021. L'Agglomération Creil Sud Oise et la ville de Creil ont mis en place des caisses d'avance pour l'OPAH et l'OPAH RU, qui permettent aux propriétaires de logements privés de bénéficier de liquidités en vue de faciliter le financement de leurs travaux de rénovation énergétique.

La lutte contre **l'habitat indigne** implique une action coordonnée et constante de tous les acteurs publics compétents afin d'apporter une réponse adaptée à chaque situation.

Des actions de rénovation énergétique dans les logements sociaux sont également mises en œuvre dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville dans le cadre du Volet Cadre de vie et renouvellement urbain du contrat de ville. La convention relative à la mise en œuvre du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain** sur le territoire (quartiers des Hauts-de-Creil et des Martinets à Montataire) vise à une amélioration de la performance énergétique des logements sociaux. Un des objectifs poursuivis est de faire passer la part de logements sociaux ayant une étiquette C ou B (sur une échelle allant de A à G), de 37% actuellement, à 58%.

Sur certaines **copropriétés très dégradées** du territoire, des actions de réhabilitation renforcées ou de reconstruction sont mises en place, à l'instar d'un plan de sauvegarde sur la copropriété de la Roseraie à Creil, d'un plan de sauvegarde ou d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Copropriétés dégradées sur la copropriété des Pléiades (à l'étude) à Creil, et d'une procédure de carence sur la copropriété des Rochers à Nogent-sur-Oise.

Enfin, dans le cadre du **Schéma départemental des Gens du voyage**, l'Agglomération Creil Sud Oise a ouvert en 2020 une aire d'accueil des gens du voyage de 30 emplacements sur les Hauts-de-Creil. Elle a livré à l'été 2021 de nouveaux terrains familiaux locatifs - TFL (15 emplacements doubles). Ce nouveau site, l'un des premiers en France à répondre aux normes TFL 2021, a permis d'accueillir en août 2021 cinquante personnes auparavant installées sur le site pollué de Quai d'Aval.

La construction de logements en vue d'améliorer l'attractivité du cœur d'agglomération

Un programme important de construction de logements neufs (accession à la propriété, logements locatifs intermédiaires, logement social) est engagé en vue de développer une offre diversifiée et de qualité d'habitat, et d'accompagner la mutation du tissu urbain du cœur d'agglomération. L'Agglomération Creil Sud Oise, la Ville de Creil et Action Logement ont signé à cette fin le 10 octobre 2019 une convention en vue de favoriser la construction de nouveaux logements dans le centre-ville de Creil.

Les opérations de construction de logements engagées sont centrées autour des bords de l'Oise (îlots Cornet, Nexity, Linkcity, Jaurès/Union) y compris dans le cadre de la construction de l'EC'EAU Port (448 logements prévus pour ce dernier). D'ici 2026, 940 nouveaux logements seront ainsi construits dans le cœur d'agglomération. A cela s'ajoute la construction de 198 nouveaux logements sociaux et 80 logements en accession sociale à la propriété, construits à Creil et Montataire dans le cadre du NPNRU. Les communes de Montataire et de Thiverny soutiennent un projet de construction de logements chevauchant leur territoire. Ce projet comprendra environ quarante logements à Montataire et environ cent logements à Thiverny, incluant de l'accession de la propriété et des logements sociaux. Des garages à vélos et la végétalisation des façades sont inclus dans le projet. La commune de Maysel porte également un programme de construction immobilier qui comprendra une vingtaine de logements dédiés aux victimes de violences intrafamiliales, une dizaine de logements à destination des forces de l'ordre du territoire, une structure de petite enfance, un cabinet médical et une offre de commerces de proximité, sur un terrain municipal d'environ 8 800 m².

L'appui, le soutien, la coordination et la mobilisation des acteurs publics (Etat, Architecte des Bâtiments de France) est primordial en vue de favoriser la production de logements neufs. A cette fin, un cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales est en cours d'élaboration en vue d'une bonne intégration urbaine et architecturale des projets de construction dans le tissu urbain existant.



Opérations immobilières de Nexity - Quai d'Amont - Creil



Opérations immobilières de LinkCity - Quai d'Amont - Creil

► Accélération de la transition écologique sur le territoire

L'Agglomération Creil Sud Oise adhère depuis 2019 au **Comité 21**, premier réseau français multi-acteurs du développement durable. Cette adhésion doit permettre un accompagnement pour le déploiement de la norme 37101 « Développement durable au sein des communautés territoriales - Système de management pour le développement durable » qui propose un cadre méthodologique en vue d'intégrer de manière holistique le développement durable dans les projets des collectivités territoriales.

Dans le cadre du **Pôle Métropolitain de l'Oise**, qui réunit les Agglomérations de Beauvais, Compiègne et Creil, l'Agglomération Creil Sud Oise soutient également la démarche « agrégat », animée par l'Université Technologique de Compiègne. Il s'agit d'une démarche de clusters thématiques territorialisés qui réunissent des représentants des collectivités, des entreprises et de l'enseignement supérieur ou de la recherche pour identifier des problématiques émergentes communes et travailler à la mise en place de solutions partagées. Six dynamiques de réflexions sont engagées dans les domaines suivants : Industrie du futur, Naturalité, Energie et bio-ressources, Résilience, Santé et Eau. Depuis le début de l'expérimentation en 2017, près de cent personnes ont été associées au sein des groupes de travail et 17 projets ont été élaborés.

Le diagnostic du volet « **Qualité de l'air** » du **Plan Climat Air Energie Territorial** a été élaboré. Ce diagnostic analyse la présence des six polluants réglementés sur le territoire, que sont les oxydes d'azote, les particules PM10 et PM2.5, les composés organiques volatils non méthaniques, le dioxyde de soufre et l'ammoniac. Il ressort du diagnostic que les secteurs responsables de l'émission des polluants réglementés sur le territoire sont, par ordre d'importance : l'industrie (31%), les transports (23%), le secteur résidentiel, le secteur de l'énergie, l'agriculture, le secteur tertiaire, et le secteur des déchets.

Le **diagnostic « Energie » du Plan Climat Air Energie Territorial** souligne quant à lui que les émissions de gaz à effet de serre sont principalement imputables au secteur de l'industrie, au secteur du transport (fret et transport routier confondus) et au secteur des déchets. La consommation énergétique annuelle sur le territoire est de 2420 GWh, ce qui correspond à une facture globale de 230 millions d'euros par an et un budget de 3900 euros par an par ménage. L'énergie consommée provient majoritairement de sources carbonées (67%). Les énergies renouvelables sont peu présentes à l'exception du bois-énergie et des réseaux de chaleur dans le secteur tertiaire et le secteur résidentiel. La voiture représente 63% des déplacements quotidiens. Les déplacements en transports en commun sont faibles (6% des déplacements) malgré une bonne desserte.

Améliorer la performance énergétique et la modernisation des bâtiments publics

Le territoire est engagé dans une stratégie de long terme de rénovation des bâtiments publics, notamment sur les aspects liés à l'isolation, la rénovation de toiture, ou encore la modernisation du système de chauffage.

Plusieurs études et audits énergétiques sont en cours, avec des préconisations portant sur l'utilisation de matériaux biosourcés ou encore le recours aux énergies renouvelables. Les audits donneront lieu à des plans d'investissement de travaux de rénovation énergétique. Une étude sur les bâtiments intercommunaux sera lancée en 2021 par L'Agglomération Creil Sud Oise. Un audit énergétique est en cours sur 70 bâtiments de la Ville de Creil, dont un audit approfondi sur 39 bâtiments. La restitution aura lieu en avril 2021. Une étude thermique sur l'ensemble des bâtiments communaux de St-Leu d'Esserent est actuellement en cours par le SE60. La Ville de St-Leu d'Esserent s'est par ailleurs engagée dans l'amélioration du circuit de chauffage et vers une gestion plus intelligente de l'éclairage public et de ses chaudières. Un projet de pilotage des chaudières par un système de capteurs et de télégestion, et de modulation de l'éclairage par des capteurs de mouvements sera mené en 2021. La mairie de Villers-Saint-Paul entreprendra un audit énergétique des bâtiments en 2023, suite à la réalisation du bilan carbone de la ville.

Certains projets de rénovation énergétique seront prioritaires sur le territoire dans les années à venir. A Villers-St-Paul, un projet d'étude de rénovation du complexe sportif Henri Salvador sera mené au cours du mandat. Un nouveau bâtiment accueillant les services techniques municipaux sera également construit. L'école Vaillant à Creil ainsi que le complexe sportif Pascal Grousset à St-Leu d'Esserent feront l'objet de travaux de rénovation énergétique. Certains bâtiments communaux de la ville de Cramoisy seront également réhabilités au cours du mandat actuel, dont la mairie, l'école et la salle des fêtes. L'école maternelle de Thiverny ainsi que certains bureaux de la mairie seront rénovés.

La Ville de Nogent-sur-Oise a lancé en 2020 un marché global de performance pour l'exploitation et la maintenance du groupe scolaire Berthelot. Par ce marché, le prestataire s'engage à l'atteinte d'objectifs de performance énergétique, notamment sur le chauffage, la ventilation, l'éclairage et la production d'énergies renouvelables.

Protéger la biodiversité et améliorer la résilience

Depuis 2019, le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise est labellisé « **Territoire engagé pour la nature** » (**TEN**). En 2021, l'Agglomération Creil Sud Oise va développer un **Atlas de la biodiversité communale**, en vue de sensibiliser et mobiliser les élus et les acteurs du territoire, d'améliorer les connaissances sur la biodiversité locale, et de faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales. L'Agglomération Creil Sud Oise mène également des actions de sensibilisation auprès de la population, au travers d'interventions notamment auprès d'associations, des bailleurs sociaux, et des écoles (projet Watty).

Des **initiatives** portées par les associations et les citoyens dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, dont un projet de création de ferme pédagogique et la mise en place d'un appartement pédagogique à Nogent-sur-Oise, ou encore des ateliers de sensibilisation aux pratiques éco-citoyennes dont la préservation de la biodiversité, sont soutenues dans le cadre du Contrat de Ville.

L'Agglomération Creil Sud Oise a signé en avril 2020 une convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Hauts-de-France en 2020 pour quatre ans, en vue de **la gestion, de la valorisation et de la préservation** des sites suivants : le coteau de la Garenne à Creil, la Pelouse aux orchidées sur le site des Glachoirs de St-Vaast-lès-Mello, le Marais de Chantraine à St-Vaast-lès-Mello, la Pelouse du Larris à St-Leu d'Esserent, et la base aérienne de Creil. Les signataires de la convention s'engagent à mutualiser leurs moyens d'actions, à programmer et à développer des actions communes et complémentaires pour parvenir à une meilleure connaissance, gestion et valorisation du patrimoine naturel du territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise.

Le **Plan Paysage** élaboré par l'Agglomération Creil Sud Oise présente une stratégie de préservation des espaces naturels sur son territoire articulée autour de deux ressources principales que sont la pierre, et les rivières et l'eau. Il propose par ailleurs des interventions ciblées en vue de réintroduire la nature en ville et d'inclure la préservation de la biodiversité dans les projets d'aménagement notamment du cœur d'agglomération. Dans ce cadre une étude d'ajustement portant sur la création de corridors verts sera prochainement menée par Oise les Vallées. Une armature de corridors verts ouverts aux piétons et aux cyclistes sera ainsi déployée afin de favoriser une réappropriation de la rivière Oise et de la vallée.

En parallèle, la Ville de Nogent-sur-Oise a engagé un projet de **réhabilitation de la zone humide du Marais Monroy**. Les travaux engagés à partir de 2022 visent à des actions de restauration du site et de construction d'un Pôle d'accueil et d'information. La Ville soutient également un projet de **microforêt urbaine** mise en œuvre par l'association « Trees everywhere », et qui consiste à réintroduire la nature en ville dans le quartier Obier à partir de fin 2021. Une végétalisation des façades accompagnera ce projet.

Les villes de Creil et Montataire, l'Agglomération Creil Sud Oise et l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques) conduisent une expérimentation de **phyto-rémediation** dans le cadre d'une convention partenariale qui s'achèvera en 2024. L'objectif de ce projet cofinancé par l'Agence de la Transition Ecologique est de stabiliser (phytostabilisation) ou d'extraire (phytoextraction) des polluants présents dans certains sols (métaux lourds dont le zinc et le cadmium présents du fait du passé industriel du territoire) au moyen de la plantation de saules des vanniers et d'arabettes de Haller, espèces végétales accumulatrices de ces polluants, qui sont puisés et fixés dans les parties aériennes des plantes. Suite à la coupe annuelle des saules, des analyses des métaux accumulés vont être réalisées afin de rechercher les filières adéquates de valorisation énergétique et d'estimer le rendement en biomasse.

La ville de Saint-Maximin développe en collaboration avec le Parc Naturel Régional de l'Oise un projet d'aménagement d'éco-quartier au lieu-dit « Les chariots », alliant des logements, des commerces artisanaux, des bureaux, ainsi que des zones de maraîchage. Un autre projet, la création d'un cœur de ville, vise à requalifier les espaces publics, regrouper les commerces de proximité et services publics, et réintroduire de la nature en ville. Un projet de requalification du quartier des Champignolles, de mise en valeur de la butte des carrières du Larris, des opérations de plantation d'arbres (allée des Marronniers, au niveau de l'étang de pêche, au lieu-dit « du Verbois »), de jardins partagés (Parc de la Tranché) ou encore d'un parc paysager (derrière la résidence sénior), ainsi que la création de zones de maraîchage, seront mis en œuvre au cours du mandat actuel. Dans le cadre de la révision du PLU, les carrières à ciel ouvert en fin d'exploitation seront transformées en zone de maraîchage.

Une convention est par ailleurs en cours de signature avec le Conservatoire des Espaces Naturels Hauts-de-France et le Parc Naturel Régional en vue de la préservation de la biodiversité de la Colline aux Oiseaux (un espace protégé avec des espèces végétales rares, dont une protégée par la loi).

L'aménagement de **jardins familiaux** est une préoccupation partagée par les communes du territoire. De nouveaux jardins sont en cours notamment sur les communes de Thiverny et de Saint-Maximin.

La qualité de l'air est un pan important de l'amélioration de la résilience du territoire. A cette fin, l'Agglomération Creil Sud Oise lancera en 2021 un nouveau fonds, le **fonds Air et Bois**, doté de 706 000 euros sur quatre ans, et qui permet de soutenir les propriétaires privés dans le remplacement des appareils de chauffage de type foyer ouvert et foyer fermé, antérieurs à 2002, fortement émetteurs de particules fines.

Préserver la ressource en eau

L'Agglomération Creil Sud Oise s'engage dans des dynamiques de recherche et d'innovation autour de la préservation de la ressource en eau.

Une convention de mise à disposition de la **station d'épuration** de Montataire a été signée entre l'Agglomération Creil Sud Oise, son délégataire, et l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques), en vue de réaliser des essais d'aptitude ayant pour objectif d'évaluer la performance des organismes collecteurs d'eau.

En avril 2021, l'Agglomération Creil Sud Oise a répondu à l'appel à projets « **Innovations pour la gestion de l'eau** » de l'Agence de l'eau Seine Normandie sous l'axe 2 « réseaux d'eau intelligents ».

L'Agglomération Creil Sud Oise, en partenariat avec son délégataire, propose de mener une **étude opérationnelle** en vue d'évaluer la criticité des conduites d'eau potable enterrées et améliorer la performance environnementale des systèmes d'eau potable. A cet effet, des outils numériques et des outils d'intelligence artificielle seront mobilisés en vue d'une meilleure gestion patrimoniale des canalisations de l'Agglomération Creil Sud Oise.

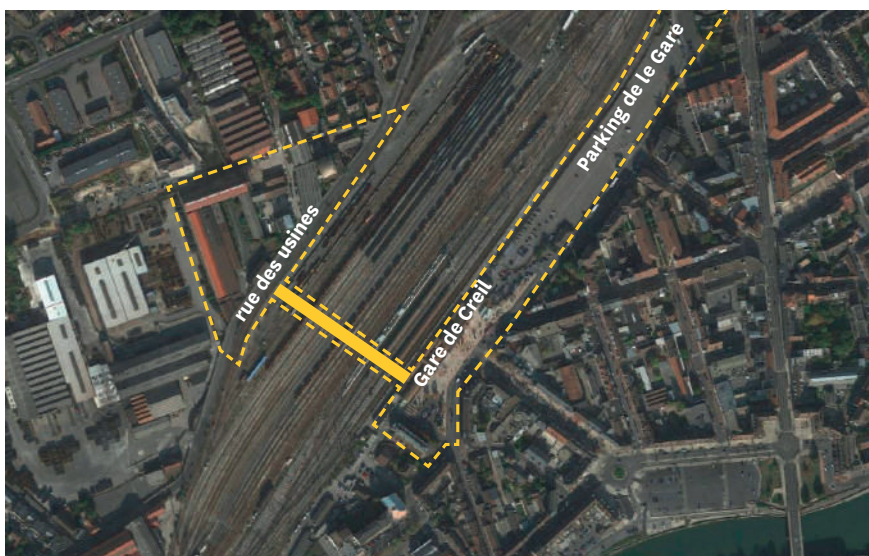
En parallèle, une convention a été signée en décembre 2020 entre l'Agglomération Creil Sud Oise et l'association Morancy, groupement d'intérêt économique et environnemental regroupant seize agriculteurs. La convention vise à la mise en place d'une **agriculture raisonnée** au travers de l'amélioration des connaissances des agriculteurs, notamment en termes de maîtrise des sols, ainsi que des pratiques agricoles. Les projets mis en œuvre permettront de diminuer les intrants chimiques dans les pratiques agricoles, et de protéger la ressource en eau. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie est un partenaire financier du projet.

La Ville de Villers-Saint-Paul mène une réflexion autour d'un projet de **récupération des eaux de pluie** pour arrosage. La commune de Thiverny entreprend actuellement la récupération des eaux de pluie sur les bâtiments techniques pour l'arrosage des espaces verts de la ville.

Réduire la place de la voiture et développer les mobilités alternatives

La mobilité est une préoccupation omniprésente sur le territoire. Désireux de s'adapter à ce secteur fortement pollueur, les acteurs du territoire développent des solutions alternatives, notamment dans le cadre des grands projets d'aménagement. Le nouveau **Plan de Mobilité** (ex Plan Déplacement Urbain), sera adopté par l'Agglomération Creil Sud Oise fin 2021. Il propose 43 actions à mettre en œuvre notamment des actions de promotion de modes de transport alternatifs.

Le projet « **Gare Cœur d'Agglo** » permettra, au travers de la refonte des transports, de promouvoir une mobilité décarbonée sur le territoire. Un **pôle d'échange multimodal** (PEM) régional sera reconfiguré autour de la gare de Creil, et une passerelle reliera les parvis Nord et Sud de la gare. Le projet inclura la restructuration du réseau de bus, la piétonisation de certaines rues, la mise en place de parking silo et de desserte, et l'aménagement des parvis.



Localisation de la future passerelle

Le **schéma des circulations douces** de l'Agglomération Creil Sud Oise sera réactualisé au cours du mandat.

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, la Ville de Creil entreprendra en 2022 des travaux de requalification de **l'espace autour de l'église St Médard** afin d'améliorer le cheminement piéton et la valorisation du patrimoine. L'étude sur l'attractivité du centre-ville de Creil menée en 2020 contribuera à la réflexion autour de l'aménagement d'espaces piétons du centre-ville et la refonte des itinéraires des transports en communs et des pistes cyclables.

Une **Etude menée par le Cerema** (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) a préconisé certains aménagements cyclables en ville de Creil. Un groupe de travail va être constitué en 2021 afin d'établir un programme d'interventions. Une étude portant sur les voies de circulation douce existantes en villes de Saint-Maximin, Saint-Leu d'Esserent et de Villers-St-Paul est en cours, pour améliorer les dessertes entre les quartiers. La sécurisation de la liaison entre Montataire et St-Vaast-lès-Mello est envisagée. La création d'un chemin piéton entre le rond-point Croizat situé à Saint-Maximin et le hameau du pont de Saint Leu est également à l'étude.

A partir de 2021, **l'aménagement de voies de circulation douce** va être entrepris par l'Agglomération Creil Sud Oise le long des berges de l'Oise entre Creil et St-Leu d'Esserent ; entre Saint-Maximin et Saint-Leu d'Esserent ; entre Laigneville et les Meubles Pont Royal à Nogent-sur-Oise ; et dans les centres-villes de Creil, Montataire et Saint-Maximin. La commune de Cramoisy va entreprendre l'aménagement d'une voie douce qui reliera Cramoisy au hameau de Magenta (Montataire).

L'Agglomération Creil Sud Oise va améliorer le **stationnement vélo**, grâce à l'installation d'une vélostation en gare de Creil. Un service de vélos longue durée à assistance électrique est proposé aux administrés à partir de mai 2021.

Dix **bornes de recharge de véhicules électriques** vont également être mises en place sur le territoire en 2021 en partenariat avec le Syndicat d'Énergie de l'Oise.

L'Agglomération Creil Sud Oise investit par ailleurs dans le **renouvellement de sa flotte de transports en commun**, par l'achat de véhicules hybrides (trois en moyenne par an). Une réflexion est en cours pour privilégier des modes plus verts, à l'instar de l'hydrogène ou du GNV, afin de s'adapter à l'évolution rapide des technologies.

Plusieurs dispositifs de promotion du **covoiturage** sont enfin déployés sur le territoire, à l'instar du dispositif Rézo Pouce, réseau de proximité d'auto-stop, lancé en 2018 par l'Agglomération Creil Sud Oise, et du Plan de déplacement d'entreprises des Marchés de l'Oise. Dans ce cadre l'Agglomération Creil Sud Oise mène une étude avec le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise afin de développer le covoiturage entre les entreprises et administrations du site, et d'adapter le réseau de transports selon les besoins des salariés.

Dans le cadre de la construction du Canal Seine-Nord Europe, un projet de **Mise Au Gabarit Européen de l'Oise** (MAGEO) est porté par Voies navigables de France. Le projet vise à approfondir l'Oise entre Compiègne et Creil en vue d'adapter le chenal de navigation et permettre le passage de bateaux au gabarit européen. Dans ce cadre, l'Agglomération Creil Sud Oise va développer les activités du port fluvial situé à Creil (projet de l'EC'EAU PORT) et de la halte nautique localisée à St-Leu d'Esserent.

Les actions autour des mobilités alternatives concernent également la **sensibilisation des entreprises** à l'usage du fer et de la voie fluviale (grâce à la présence de deux ports économiques situés à Nogent-sur-Oise et Saint-Leu d'Esserent) pour le transport de marchandises.

GOVERNANCE

La stratégie de relance économique et de transition écologique de l'Agglomération Creil Sud Oise met en exergue des objectifs ambitieux, mis en œuvre au travers de projets cohérents portés par une ingénierie et des compétences renforcées en parallèle d'une politique foncière dynamique. Les nombreux dispositifs et partenariats en place et l'avancement des projets se heurtent aux difficultés rencontrées par les acteurs du territoire pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes. S'agissant de la lutte contre l'habitat indigne, il a été convenu dès 2021 qu'un groupe d'action opérationnelle serait mis en place regroupant les services de l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Agence régionale de Santé, la Direction générale des Finances publiques, ainsi que l'Agglomération Creil Sud Oise et les communes concernées.

Les opérations immobilières en cours et à venir ainsi que la présence de nombreuses friches sur le territoire constituent d'importantes opportunités de développement, mais la nature complexe et coûteuse de ces reconversions appelle la mobilisation de l'Etat et de l'ensemble des acteurs concernés pour lever les obstacles rencontrés (avis de l'ABF, financements, dépollution, lourdeurs des procédures...).

Ces constats soulignent la nécessité de mettre en place une gouvernance stratégique, opérationnelle et financière, en vue de faciliter l'atteinte des objectifs de l'ACSO en matière de relance et transition écologique et d'instaurer un espace de d'arbitrage et de décision entre les acteurs du territoire autour de deux objectifs principaux : la levée des points de blocage des projets en cours, et la mobilisation de financements.

Cette gouvernance est assurée par le Comité CRTE, coprésidé par le Préfet de l'Oise, ou son représentant, et par le Président de l'ACSO, ou son représentant. Le Comité CRTE est chargé d'assurer la mise en œuvre, le suivi, et l'évaluation du CRTE.

Il se réunit deux fois par an.

Il peut réunir :

- Soit, sous la forme d'un dialogue bilatéral entre l'Etat et les collectivités territoriales : le Sous-Préfet de Senlis, les services de l'Etat, les représentants de l'exécutif de l'Agglomération Creil Sud Oise, les services de l'Agglomération Creil Sud Oise, un représentant du Conseil régional Hauts-de-France et un représentant du Conseil départemental de l'Oise.

Sous cette forme, le Comité CRTE examinera notamment : les situations à débloquent et les arbitrages nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre de l'avancement de la programmation et les demandes de mise à jour et d'évolution du Contrat de Relance et de Transition Ecologique en termes d'orientations et d'actions susceptibles de faire l'objet d'un avenant au présent Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

- Soit, sous la forme d'une Conférence des financeurs : le Sous-Préfet de Senlis, les services de l'Etat, les représentants de l'exécutif de l'Agglomération Creil Sud Oise, les services de l'Agglomération Creil Sud Oise, un représentant du Conseil régional Hauts-de-France, un représentant du Conseil départemental de l'Oise, un représentant de l'Agence nationale de l'habitat, un représentant de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, un représentant de l'ADEME (Agence de la transition écologique), un représentant de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, un représentant de l'Office français de la biodiversité, un représentant de la Banque des Territoires, et un représentant d'Action Logement.

Sous cette forme, le CRTE examinera : les enveloppes prévisionnelles financières attribuées aux projets ; les propositions de plan de financement ; et la mobilisation de nouveaux financements.

La forme privilégiée sera identifiée selon les besoins.

Les sujets à l'ordre du jour seront évoqués en amont en Conférence des Maires pour articulation avec les communes.

ÉVALUATION ET INDICATEURS

Transmis au Comité CRTE, les outils de suivi existants (NPNRU, ACV, PCAET, ORT, PLH...) alimenteront l'analyse de l'avancement du projet du territoire et du CRTE. En complément, un tableau de bord des projets accélérateurs sera établi, décrivant l'avancement opérationnel des actions et leurs résultats, au moyen d'indicateurs de réalisation. Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme composé d'un représentant de l'Agglomération Creil Sud Oise et d'un représentant de l'Etat. Le tableau de bord présentera des indicateurs de suivi opérationnel et financier des projets et sera régulièrement renseigné par le binôme de travail entre l'Etat et l'Agglomération Creil Sud Oise.

Le dispositif de suivi, articulé selon plusieurs thématiques avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le Comité CRTE. Il s'intégrera au dispositif national de suivi de l'ensemble des Contrats de Relance et de Transition Ecologique.

Le Centre d'Etude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

MISE À JOUR ET RÉVISION

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique est évolutif et a vocation à être actualisé annuellement en vue de valoriser de nouveaux projets, notamment dans le cadre de la mise à jour du projet de territoire qui pourrait intervenir au cours du mandat.

Toute mise à jour sera présentée au Comité CRTE.

Toute demande d'évolution du Contrat de Relance et de Transition Ecologique en termes d'orientations et d'actions sera présentée au Comité CRTE et sera susceptible de faire l'objet d'un avenant ou d'une annexe au présent Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

Les outils de suivi et d'évaluation tels que les tableaux de bord, prendront en compte la nouvelle programmation des projets.

LES PRINCIPAUX PROJETS ACCÉLÉRATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, URBAINE ET ÉCONOMIQUE

**Projets accélérateurs en cours
ou à venir prochainement**



NOM DU PROJET	MAITRISE D'OUVRAGE	DÉTAILS	AVANCEMENT	BUDGET ESTIMATIF	COFINANCEURS IDENTIFIÉS	CALENDRIER
<i>Aménagement durable et résilience territoriale</i>						
Reconversion du lycée Gournay à Creil	ACSO (portage par l'Etablissement Public Foncier Local des territoires Oise & Aisne)	Dépollution et démolition des bâtiments actuels du Lycée, en vue de la construction de logements et d'équipements	Etudes en cours	4 410 000 euros (études et travaux)	Dossier déposé sous l'appel à projets régional « recyclage foncier » lancé par la Préfecture de Région Hauts-de-France en mars 2021 dans le cadre de France Relance : 1,47 M euros ont été attribués	Travaux de dépollution et démolition : fin 2021 / 2022
Requalification de l'emprise de l'ancien site de production GOSS à Montataire	ACSO	Dépollution et démolition des bâtiments du site GOSS, en vue de la mise en œuvre d'un projet d'aménagement	Mai 2021 : présentation de trois scénarii de reconversion dans le cadre d'une étude d'urbanisme et de programmation	5 millions d'euros (démolition et dépollution)	Dossier déposé sous l'appel à projets « Fonds Friche » de l'Agence de la Transition Ecologique	Début des travaux de démolition : second semestre 2021
Requalification et aménagement de l'espace autour de l'église St-Médard	Ville de Creil	Aménagement de l'espace public en vue d'en renforcer son caractère attractif et convivial	Eté 2021 : Notification du marché de maîtrise d'œuvre	6.5 millions d'euros (travaux)	En cours	Travaux d'aménagement : 2022
Réhabilitation de la Halle Fichet	Ville de Creil	Phase 1 : rénovation de la façade principale Phase 2 : valorisation du reste du bâtiment	Diagnostic patrimonial, architectural et technique réalisé	Phase 1 : 3 millions d'euros Phase 2 : 1,7 million d'euros	Dossier déposé sous l'appel à projets régional « recyclage foncier » de la Préfecture de Région Hauts-de-France en mars 2021 dans le cadre de France Relance : 1,519 M euros	Travaux de réhabilitation : 2021

NOM DU PROJET	MAITRISE D'OUVRAGE	DÉTAILS	AVANCEMENT	BUDGET ESTIMATIF	COFINANCEURS IDENTIFIÉS	CALENDRIER
Construction de l'EC'EAU PORT	ACSO, Délégation de la maîtrise d'ouvrage à la Ville de Creil	Phase 1 des travaux d'aménagement de l'équipement portuaire de la ZAC (creusement de la darse, confortement des berges, passerelle piétonne)	Etudes préalables achevées	4 700 000 euros (travaux)	Des dossiers ont été déposés auprès de la Région Hauts-de-France (Politique Régionale d'Aménagement et d'Equilibre du Territoire), du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, de l'Agence de la Transition Ecologique et pour l'appel à projet « Fonds Friche » de l'Agence de la Transition Ecologique: montant attribué : 445 000 euros	Juin 2021
		Phase 2 des travaux d'aménagement de l'équipement portuaire de la ZAC (pontons, catways, halte fluviale)	Etudes opérationnelles et travaux de préfiguration en cours	2 500 000 euros (travaux)		2023
Projet de réhabilitation du site des Meubles Pont Royal à Nogent-sur-Oise	Ville de Nogent-sur-Oise	Projet de requalification du site des Meubles Pont Royal	Etude de capacité foncière et architecturale lancée en 2021	40 000 euros (étude)	Etablissement Public Foncier Local des territoires Oise & Aisne	2021
	ACSO		Etude d'opportunité	40 000 euros (étude)		Banque des Territoires
Aménagement du centre ville dans le cadre du dispositif centre-ville-centre-bourg	Ville de Montataire	Renforcement des liaisons inter-quartier et reconnexion du quartier de la gare au centre-ville Développement du commerce de proximité	Phase 3 en cours	2 millions d'euros	Région Hauts-de-France (750 000 euros), Département de l'Oise	2021-2022
Aménagement d'un parcours souvenir autour de la seconde guerre mondiale à Saint-Maximin	Ville de St-Maximin	Reconstruction d'un baraquement et aménagement d'un parcours souvenir en collaboration avec le Parc Naturel Régional de l'Oise	2020-2021 : Etude 2022-2023 : Travaux	769 404 euros	Europe (LEADER) (100 000 euros), DSIL (65 075,40 euros), Région (117 135, 72 euros), Département (165 688,50 euros)	2020-2023
Requalification de l'espace public autour de l'église de St-Maximin	Ville de St-Maximin	Création d'espaces verts, de parking filtrant et de voirie en pavé	Etudes en cours	361 861 euros	Département de l'Oise (178 000 euros), ACSO (30 000 euros)	2021-2023

NOM DU PROJET	MAITRISE D'OUVRAGE	DÉTAILS	AVANCEMENT	BUDGET ESTIMATIF	COFINANCEURS IDENTIFIÉS	CALENDRIER
Construction et extension du complexe sportif Marie Curie	ACSO	Création d'un dojo départemental	Etude de programmation architecturale finalisée Lancement d'un marché de conception-réalisation en juin 2021	10 millions d'euros	Sollicitations : Région Hauts-de-France (PRADDET)(1,4 M€, soit 16%), FNADT (700k€, soit 8%), Agence nationale du Sport (800 k€, soit 9%), Département Oise 24 (1,75M€ soit 20%)	Travaux début 2022 - Livraison prévue en avril 2023
Rénovation et construction de logements sociaux dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain	Bailleurs sociaux	Construction de 198 logements sociaux (dont 90% hors Quartiers Prioritaires de la Ville)	Signature de la convention prévue en septembre 2021	148 M euros	Conseil départemental de l'Oise, ANRU, prêts de CDC Habitat et Action Logement	A partir de 2021
Construction de nouveaux logements en cœur d'agglomération autour des bords de l'Oise	Promoteurs privés	Construction de 940 logements d'ici 2026 (dont 448 logements sur l'EC'EAU PORT)	Opérations en cours	Chiffrage global en cours	Secteur Action cœur de Ville : Action Logement (11 181 000 euros) ANRU (PRU 1)	A partir de 2021
Mobilité décarbonée						
Aménagement de voies de circulation douce le long des berges de l'Oise	ACSO	Aménagement de 9 km entre St-Leu d'Esserent et Creil	Etude de faisabilité lancée en avril 2021 / AMO fin 2021	2 millions d'euros (travaux)	Des dossiers seront déposés auprès de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, Voies Navigables de France, et la Région Hauts-de-France	2022/2023
Aménagement de voies de circulation douce à Nogent-sur-Oise	ACSO	Aménagement de 4 km de voies de circulation douce	Marché de travaux notifié en avril 2021	850 000 euros (travaux)	CD60 - 28% DSIL - 40%	Travaux : Mai 2021/mai 2022
Installation d'une vélo- station en gare de Creil	ACSO	Création d'abris vélo sécurisés	En cours	100 000 euros	SMTCO - 30%	2021

NOM DU PROJET	MAITRISE D'OUVRAGE	DÉTAILS	AVANCEMENT	BUDGET ESTIMATIF	COFINANCEURS IDENTIFIÉS	CALENDRIER
Location vélos longue durée	ACSO	Achat de 120 vélos à assistance électrique	Livraison en mai 2021	150 000 euros	Sans objet	2021 et années suivantes
Renouvellement de la flotte de transports en commun de l'ACSO	ACSO	Achat de trois véhicules hybrides par an en moyenne	En cours	2021 : achat de quatre véhicules articulés hybrides (1,6 millions d'euros) 2022 : achat de deux véhicules standards hybrides (600 000 euros)	Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise	A partir de 2021
Performance énergétique des bâtiments et des logements						
Rénovation énergétique des logements privés (OPAH et copropriétés)	ACSO	Rénovation énergétique de logements de propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, et copropriétés	Etude pré-opérationnelle achevée	12 millions d'euros	Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Conseil départemental de l'Oise, Conseil régional des Hauts-de-France	A partir de 2021
Rénovation énergétique des logements sociaux	Bailleurs sociaux	Requalification de 1003 Logements Locatifs Sociaux (LLS)	Convention Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain signée en septembre 2021	52 millions d'euros	Villes de Creil et Montataire, Conseil départemental de l'Oise, Conseil régional des Hauts-de-France, Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), bailleurs sociaux	A partir de 2021
Energies renouvelables						
Ferme photovoltaïque au sein de la base aérienne de Creil	Etat	547 000 panneaux solaires sur 180 hectares Des mesures de compensation à réaliser par Photosol pourront se traduire par l'aménagement et la requalification d'espaces naturels dégradés	En cours	130 millions d'euros	Banque des Territoires Redevance payée par la société Photosol	2022

NOM DU PROJET	MAITRISE D'OUVRAGE	DÉTAILS	AVANCEMENT	BUDGET ESTIMATIF	COFINANCEURS IDENTIFIÉS	CALENDRIER
<i>Economie circulaire et circuits courts</i>						
Projet de valorisation des déchets à des fins de production d'énergie à destination des logements sociaux	SMDO	Raccordement du réseau de chauffage entre le centre de valorisation de Villers-St-Paul et les chaufferies des Hauts-de-Creil, de Montataire, de Nogent-sur-Oise et Villers-St-Paul	Raccordement fait avec Nogent-sur-Oise 2021 : raccordement entre la chaufferie de Nogent-sur-Oise et le réseau de Montataire 2022 : connexion entre le centre de valorisation de Villers-St-Paul et la chaufferie de Creil 2022 : connexion du réseau de Villers-St-Paul avec le centre de valorisation	14,37 millions d'euros	Oise Habitat, futur délégataire du contrat de Concession pour l'exploitation du Centre de Valorisation Energétique	A partir de 2021
<i>Protection de la biodiversité</i>						
Réhabilitation de la zone humide du marais de Mauroy	Ville de Nogent-sur-Oise	Actions sur les milieux forestiers, les milieux ouverts, le réseau hydrographique, la sensibilisation, et les infrastructures et réseaux	Avril 2021 : consultation pour recrutement d'une assistance à maître d'ouvrage pour l'écriture du programme des travaux	Travaux de construction du pôle d'accueil : 780 000 euros Travaux de réhabilitation de la zone humide : 100 000 euros	Agence de l'Eau Seine Normandie	2021/2023

Projets à plus long terme

NOM DU PROJET	MAITRISE D'OUVRAGE	DÉTAILS	AVANCEMENT	BUDGET ESTIMATIF	COFINANCEURS IDENTIFIÉS	CALENDRIER
<i>Performance énergétique des bâtiments et des logements</i>						
Travaux de rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux	ACSO	Etude par le SE60 envisagée	En cours	En cours		A partir de 2023
Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux de Cramoisy	Ville de Cramoisy	Rénovation de l'école, de la mairie, du bâtiment périscolaire et de la salle des fêtes	En cours	En cours		
Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux de Thiverny	Ville de Thiverny	Rénovation des bureaux du premier étage de la mairie	En cours	En cours		
Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux de St-Maximin	Ville de Saint-Maximin	Diagnostic de performance énergétique (DPE) à l'étude sur dix bâtiments communaux	En cours	En cours		
Reconstruction d'un restaurant intergénérationnel	Ville de Saint-Maximin	Démolition du restaurant communal actuel et reconstruction d'un restaurant intergénérationnel moins énergivore à côté des écoles	En cours	En cours	Agence de la Transition Ecologique	
Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux de Montataire	Ville de Montataire	Renouvellement des chaudières de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), isolation de la crèche, isolation et bardage de l'école Bambier, reprise des menuiseries de l'école Decour	En cours	En cours		
Renouvellement des chaudières des bâtiments communaux de St-Leu d'Esserent	Ville de St-Leu d'Esserent	Achat de quatre chaudières en 2021 et mise en place d'un système de télégestion	En cours	Achat des quatre chaudières : 50 000 euros Système de télé-gestion des chaudières : 40 000 euros		A partir de 2021

NOM DU PROJET	MAITRISE D'OUVRAGE	DÉTAILS	AVANCEMENT	BUDGET ESTIMATIF	COFINANCEURS IDENTIFIÉS	CALENDRIER
<i>Performance énergétique des bâtiments et des logements</i>						
Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux de Creil	Ville de Creil	Audits énergétiques en cours sur les 70 bâtiments	Validation en 2021 des choix de travaux à effectuer	Travaux de rénovation énergétique de l'école Vaillant à Creil (2023) : 5,6 millions d'euros		A partir de 2021
Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux de Thiverny	Ville de Thiverny	Eclairage des écoles achevé (led au lieu de néons) Réfection de l'école maternelle	Devis en cours	En cours		A partir de 2021
Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux de St-Leu d'Esserent	Ville de St-Leu-d'Esserent	Etude thermique en cours sur les bâtiments Projet de rénovation d'un complexe sportif	Validation en 2021 des choix de travaux à effectuer	Rénovation du complexe sportif Pascal Grousset : 500 000 euros		A partir de 2021
Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux	Ville de Villers-St-Paul	Audit énergétique des bâtiments	A la suite du bilan carbone	60 000 euros		2023
Rénovation du complexe sportif et culturel Henri Salvador	Ville de Villers-St-Paul	Etude envisagée	En cours	150 000 euros		2025
<i>Economie circulaire et circuits courts</i>						
Projet de ferme urbaine en vue de favoriser l'approvisionnement de nourriture bio dans les écoles	Ville de Creil	Réexploitation partielle des deux dernières surfaces agricoles en vue de valoriser la production locale issue de l'agriculture biologique	En cours	En cours		A partir de 2023
Projet de parc urbain agricole	Ville de Creil	Aménagement paysager d'un parc agricole urbain de loisirs aux franges des quartiers d'habitat social de la ville et réimplantation des serres municipales sur la plaine agricole	En cours	12 millions d'euros		2025
Projet de maraichage public-privé	Ville de Montataire	Dans le but de développer l'alimentation bio dans les écoles	En cours			

NOM DU PROJET	MAITRISE D'OUVRAGE	DÉTAILS	AVANCEMENT	BUDGET ESTIMATIF	COFINANCEURS IDENTIFIÉS	CALENDRIER
<i>Tourisme vert</i>						
« Pierres et nénuphars »	ACSO et Saint-Vaast-lès-Mello	Reconversion d'un site et achat de parcelle supplémentaire	Etudes bâtimentaires (géotechniques et hydrocarbure, pollution) et de potentiel économique et touristique chiffrées	Etudes bâtimentaires ; 30 000 euros HT Etudes touristiques : 30 000 euros HT	Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France, Oise Tourisme,	A partir de 2021
Refonte de la signalétique des chemins de randonnée	ACSO	Remplacement de 45 panneaux (illustration, mise en page et installation des supports)	Marché pour 4 ans	268 000 euros		A partir de 2021
<i>Mobilité décarbonée</i>						
Aménagement d'une voie de circulation douce entre Cramoisy et le hameau de Magenta (Montataire)	Ville de Cramoisy	Construction d'une voie douce de 200 mètres incluant la réalisation d'une passerelle passant au dessus du Thérain	En cours	En cours		
Aménagement du Secteur Herriot	Ville de Montataire	Aménagement d'une voie douce pour favoriser la liaison entre les fonds de Montataire et les fonds de Nogent	En cours	En cours		
<i>Préservation de la ressource en eau</i>						
Récupération de l'eau de pluie	Ville de Villers-St-Paul	Etude sur la récupération de l'eau de pluie de certain bâtiments communaux pour l'arrosage des massifs floraux ou espaces verts	En cours	65 000 euros		2025

NOM DU PROJET	MAITRISE D'OUVRAGE	DÉTAILS	AVANCEMENT	BUDGET ESTIMATIF	COFINANCEURS IDENTIFIÉS	CALENDRIER
<i>Aménagement durable et résilience territoriale</i>						
Aménagement du « Pôle Gare » dans le cadre du projet « Gare Cœur d'Agglo »	ACSO	Pôle d'Echange Multimodal (PEM) Nord et Sud : Aménagement de deux parking silo, d'une nouvelle gare routière, d'un parking sur le parvis Nord, et des parvis Nord et Sud de la gare	2021 : étude de circulation et de stationnement et étude d'ajustement du Pôle d'Echange Multimodal en cours	PEM Sud : 21 millions d'euros PEM Nord : 2,8 millions d'euros PEM : 12,6 millions	Contrat de Plan Etat-Région 2021/2027	2024
Construction de la passerelle entre Creil et Nogent-sur-Oise	ACSO	La passerelle reliera les parvis Nord et Sud de la gare de Creil	2021 : validation d'un scénario d'atterrissage de la passerelle	En cours	Contrat de Plan Etat-Région 2021/2027	2025
Aménagement de corridors verts au sein du cœur d'agglomération	ACSO	Création de corridors en vue de promouvoir les mobilités douces	Etude d'ajustement lancée par Oise les Vallées en 2021	800 000 euros (travaux)		2023
Aménagement du site appartement à Engie (secteur d'intérêt communautaire) et création d'espaces publics	ACSO	Travaux de dépollution, de démolition, et d'aménagement	Etude pré-opérationnelle en 2021	1,8 million d'euros (travaux)		2023 (travaux d'aménagement)
Construction de la ZAC ECEAU PORT	Ville de Creil	Phase 3 des travaux : Aménagement des espaces publics	Etudes opérationnelles et travaux de pré-programmation en cours	4 000 000 euros (travaux)		A partir de 2023
Projet de construction d'un programme immobilier	Commune de Maysel	Comprendra une structure d'accueil des victimes de violence intrafamiliales, une structure petite enfance, une offre de logement en direction des forces de l'ordre, un cabinet médical et des commerces de proximité	Recherche d'un bailleur social	En cours		

NOM DU PROJET	MAITRISE D'OUVRAGE	DÉTAILS	AVANCEMENT	BUDGET ESTIMATIF	COFINANCEURS IDENTIFIÉS	CALENDRIER
Création d'un éco-quartier au lieu dit « Les Chariots » à St-Maximin	Ville de St-Maximin	Création d'un écoquartier mêlant artisanat, bureaux, habitat, maraîchage sur une ancienne carrière à ciel ouvert	Etudes à lancer 2021 - 2022	En cours		
Construction d'une nouvelle offre de logements à Thiverny	Promoteur privé	Construction de cent logements à l'arrière du centre commercial (accession à la propriété et logements sociaux)	Permis de construire en cours de demande			
Requalification du cœur de ville à St-Maximin	Ville de St-Maximin	Redonner un cœur de ville : aménagement de voies piétonnes, déplacement des commerces de proximité au sein du nouveau cœur de ville, végétalisation	En cours	En cours		
Création d'une salle de diffusion au Pôle Culturel Halle Perret	Ville de Montataire	Salle d'une jauge intermédiaire	En cours	En cours		
Construction du nouveau bâtiment des services techniques municipaux	Ville de Villers-St-Paul		En cours	4 000 000 euros		2024-2025

Annexe : Liste des acronymes

ACSO - Agglomération Creil Sud Oise	IRPG - Inventaire Régional du Patrimoine Géologique
ACV - Action Cœur de Ville	MAGEO - Mise Au Gabarit Européen de l'Oise
ADEME - Agence de la Transition Ecologique	NPNRU - Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
ALSH - Accueil de Loisirs Sans Hébergement	OPAH - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
ANAH - Agence Nationale de l'Habitat	OPAH-RU - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat / Renouvellement Urbain
ANRU - Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine	ORT - Opération de Revitalisation du Territoire
CAC - Communauté d'Agglomération de l'Agglomération Creilloise	PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durable
CCI - Chambre de Commerce et d'Industrie	PCAET - Plan Climat Air Energie Territorial
CCPOH - Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte	PDIPR - Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
CEN - Conservatoire des Espaces Naturels	PEM - Pôle d'Echange Multimodal
CEREMA - Centre d'Etude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement	PERR - Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques
CISPD - Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance	PLH - Programme Local de l'Habitat
CMD - Creil Montataire Développement	PME - Petites et Moyennes Entreprises
CNAM - Conservatoire National des Arts et des Métiers	PNR Oise - Parc Naturel Régional de l'Oise
CPER - Contrat de plan Etat Région	PPA - Plan de Protection de l'Atmosphère
CRTE - Contrat de Relance et de Transition Ecologique	PRADET - Politique Régionale d'Aménagement et d'Equilibre du Territoire
DPE - Diagnostic de Performance Energétique	PRU - Projets de Renouvellement Urbain
DSIL - Dotation de Soutien à l'Investissement Local	PSO - Communauté de Communes Pierre Sud Oise
EIT - Ecologie Industrielle et Territoriale	QPV - Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
EPCI - Etablissement Public de Coopération Intercommunale	QRR - Quartier de Reconquête Républicaine
EPFLO - Etablissement Public Foncier Local des territoires Oise & Aisne	REP - Réseau d'Education Prioritaire
FEDER - Fonds européen de développement régional	SCoT - Schéma de Cohérence Territoriale
FISAC - Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce	SDAASP - Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
FNADT - Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire	SE60 - Syndicat d'Energie de l'Oise
GCA - Gare Cœur d'Agglo	SJT - Solidarité et Jalons pour le Travail
GNV - Gaz Naturel pour Véhicules	SMBCVB - Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise
GPECT - Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales	SMDO - Syndicat Mixte du Département de l'Oise
GWh - Gigawattheure	SMTCO - Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise
INERIS - Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques	SRADDET - Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Egalité des Territoires
InterLUD - Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable	SRCAE - Schéma Régional Climat Air Energie
	TEN - Territoire Engagé pour la Nature
	TPE - Très Petites Entreprises
	ZAC - Zone d'Aménagement Concertée

Signatures :

A Creil, le 10 septembre 2021

Pour la communauté d'Agglomération Creil Sud Oise,

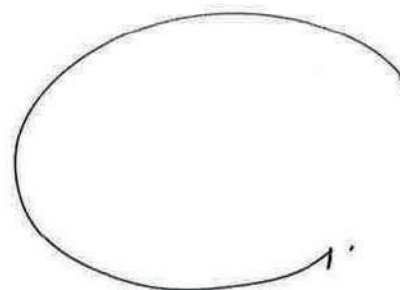
Le Président



Jean-Claude VILLEMAIN

Pour l'État,

La Préfète de l'Oise



Corinne ORZECHOWSKI

